

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3425 - VENDREDI 8 FÉVRIER 2019

CONGO-RDC

Tapis rouge pour Félix Tshisekedi à Brazzaville

Le tout nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, est arrivé hier à Brazzaville en fin d'après-midi par l'aéroport international Maya-Maya, en provenance de Nairobi, au Kenya, deuxième étape de la mini tournée qu'il a entamée par l'Angola mardi. Accueilli par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, Félix Tshisekedi n'a fait aucune

déclaration à la presse. Dès sa réception, à 15h 54mn (heure locale), les deux chefs d'Etat ont eu un long entretien au salon d'honneur du pavillon présidentiel suivi d'un bain de foule.

Les ressortissants de la RDC vivant à Brazzaville étaient venus en masse rendre hommage à celui qui, les cinq prochaines années, va conduire les destinées de leur pays.



Les présidents Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso, le 7 février à Maya-Maya

INSÉCURITÉ À POINTE-NOIRE

Des bandits sèment la terreur à Mongo Mpoukou



Une vue du collège Mbota Raffinerie / Adiac

Les élèves du collège d'enseignement général Mbota Raffinerie, situé dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo Mpoukou, font l'objet d'agressions récurrentes par une bande de bandits baptisée « champions ».

Ces derniers, vêtus de tenues scolaires, menacent des élèves avec des machettes

et autres armes blanches puis ravissent les téléphones, sacs et tout objet précieux. Ils sévissent en l'absence des surveillants d'établissement.

Les informations recueillies auprès des témoins assurent que ces bandits proviennent des quartiers Songolo et Tchiali.

Page 21

AFFLUX DES RÉFUGIÉS
AU CONGO

La Banque mondiale avertit sur un risque d'augmentation des dépenses

L'institution financière internationale, la Banque mondiale (BM), a, dans un rapport intitulé « Changer de cap et prendre son destin en main » sur la situation économique du Congo, s'inquiète de l'ajustement budgétaire en raison du nombre croissant, sur son territoire, des réfugiés en provenance de ses voisins que sont la Centrafrique et la République démocratique du Congo.

« Les dépenses imprévues de souveraineté et de défense des frontières ou celles liées aux assistances humanitaires pourraient contribuer à l'explosion des dépenses en ce temps de restriction », alerte la BM, soulignant que les risques pourraient contrarier l'ajustement budgétaire et la relance économique nécessaire pour inverser la tendance baissière à l'horizon 2020.

Page 3

TRANSPORT
FERROVIAIRE

Un glissement de terrain paralyse le trafic sur le CFCO

Les trains ne circulent plus sur le Chemin de fer Congo Océan (CFCO) depuis quelques jours à cause d'un glissement de terrain survenu vers la gare de Nemba, localité située à environ 92 km de Pointe-Noire.

En effet, une quantité importante de terre a envahi la voie ferrée à la suite d'un effondrement d'une colline, empêchant ainsi la circulation des locomotives entre la capitale économique et d'autres agglomérations du pays. Cet incident représente un coup dur pour le CFCO qui a renoué le 28 novembre dernier avec la desserte de Brazzaville.

DOSSIER 5 FÉVRIER 1979

Quand les archives parlent

Il y a quarante ans, une crise politique certaine, très tôt maîtrisée, donnait naissance au Mouvement du 5 février 1979.

Pour la première fois depuis l'avènement de la démocratie pluraliste au Congo, en 1991, les membres du Parti congolais du travail-PCT-ont voulu se souvenir de ce changement qui porta au pouvoir le pré-

sident Denis Sassou N'Guesso. Peut-être un tremplin pour ce parti qui projette la tenue cette année de son 5e congrès ordinaire. Dans ce dossier, les documents originaux qui permettent de revisiter un pan de l'histoire politique du Congo.

Pages 11, 12, 13 et 14

Éditorial

Liens

Page 2

ÉDITORIAL

Liens

Si il est encore trop tôt pour dire avec certitude ce qui sortira concrètement des entretiens entre Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso qui se tiendront aujourd'hui, à Brazzaville, il ne l'est pas pour affirmer que les liens entre les deux Congo, déjà très étroits, vont encore se resserrer dans les mois à venir. En témoigne la chaleur de l'accueil réservé hier après-midi, à Brazzaville, au nouveau président de la République démocratique du Congo tout à la fois par la plus haute autorité du Congo et par la société civile qui, chacun le sait, compte nombre de Kinois vivant sur la rive droite du fleuve.

Ce resserrement ne relève pas simplement de la volonté des hommes d'Etat de nos deux pays dont, faut-il le rappeler, les capitales sont les plus proches au monde. Il répond de façon évidente aux attentes des deux peuples de cette partie de l'Afrique dont l'histoire est intimement liée et qui ont tout à gagner aujourd'hui dans une telle évolution comme le démontre par avance la construction du futur pont route-rail qui, dans le proche avenir unira Brazzaville et Kinshasa, ou l'aménagement des ports tout au long du fleuve Congo qui sera demain l'une des artères commerciales les plus vivantes du continent.

Sans anticiper sur l'avenir, trois champs s'ouvrent désormais largement dans le domaine de la coopération : le premier est celui de l'économie, de la libre circulation des hommes et des biens, de la création d'un marché aussi riche que divers; le deuxième est celui de la sécurité intérieure et extérieure des deux Etats sans laquelle aucun progrès économique et social ne serait possible sur le long terme; le troisième est celui de la préservation de la nature et de la lutte contre le dérèglement climatique dont le Fonds bleu pour le Bassin du Congo s'affirme d'ores et déjà comme une clé essentielle dans cette partie du monde.

Si les deux Congo parviennent à construire dans les mois et les années à venir de puissants partenariats dans chacun de ces domaines, l'Afrique centrale tout entière s'imposera comme un modèle dans le champ de l'émergence qui commande très directement son avenir. Et, bien sûr, cela passe d'abord par une bonne entente entre les plus hautes autorités des deux pays. Observons donc avec la plus grande attention ce qui se dira publiquement aujourd'hui, à Brazzaville, entre Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

La coopération Congo-Rwanda a totalisé trente-sept ans

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a rappelé le 7 février au président du Sénat du Rwanda, Bernard Makuza, en mission de travail au Congo, que la coopération entre les deux pays date de 1982.



Isidore Mvouba et ses collaborateurs (à droite) s'entretenant avec la délégation rwandaise, le 7 février/Adiac

Développant en premier son mot de circonstance, Isidore Mvouba a commencé par saluer l'excellence des rapports de coopération qui lient le Congo au Rwanda, depuis trente-sept ans, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Le président de l'Assemblée nationale a signifié à son interlocuteur que les deux pays étaient amis, partageant les mêmes défis, la même vision et les mêmes ambitions dans plusieurs domaines, précisément dans le combat du développement durable et la promotion du commerce interafricain.

« Le Congo et le Rwanda partagent les droits humanistes

dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Ils ont les mêmes défis à relever en matière de paix et de sécurité », a indiqué Isidore Mvouba.

Faisant le bilan de cette coopération régie par l'accord du 17 août 1982, le président de l'Assemblée nationale a indiqué qu'en trente-sept ans, les deux pays ont tenu au total quatre commissions mixtes de coopération, dont la dernière a été organisée en 2016 au Rwanda.

À cette occasion, a précisé Isidore Mvouba, plusieurs accords avaient été signés, entre autres, celui lié au transport aérien, lequel a permis la desserte du Congo par la compa-

gnie Rwandaise. « Je suis convaincu que nous avons tout à gagner en développant notre coopération bilatérale », a renchéri le président de la chambre basse du parlement congolais.

Parlant de son institution, il a fait savoir à son interlocuteur que l'Assemblée nationale congolaise est à sa quatorzième législature. Elle compte cent cinquante et un députés, dont dix-sept femmes, et huit commissions parlementaires.

Pour sa part, le président du Sénat du Rwanda a félicité le gouvernement et le peuple congolais pour leur hospitalité.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzra

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFLUX DES RÉFUGIÉS AU CONGO

La Banque mondiale avertit sur un risque d'augmentation des dépenses

La crise des réfugiés en provenance des pays de la sous-région, en l'occurrence la République centrafricaine et la République démocratique du Congo (RDC), représente un « risque » contre l'ajustement budgétaire en cours en République du Congo, a estimé l'institution de Bretton Woods.

Dans son récent rapport intitulé «Changer de cap et prendre son destin en main» sur la situation économique du Congo, le groupe de la Banque mondiale souligne la persistance des risques extérieurs. « Les dépenses imprévues de souveraineté et de défense des frontières ou celles liées aux assistances humanitaires pourraient contribuer à l'explosion des dépenses en ce temps de restriction », évalue le document.

Ces risques pourraient, d'après le même texte, contrarier l'ajustement budgétaire et la relance économique nécessaire pour inverser la tendance baissière à l'horizon 2020. C'est aussi l'avis de l'économiste principale auprès de la Banque mondiale, Samba Bâ, qui insiste sur la nécessité de poursuivre les réformes publiques. Pour cela, l'ajustement budgétaire doit être poursuivi et accompagné par des mesures de réformes et des politiques de relance censées ramener l'économie vers son potentiel de croissance.

Fin décembre, plusieurs milliers



de personnes ont pu traverser la frontière en provenance de RDC, fuyant des affrontements intercommunautaires dans leur pays. Venu de la région de Maï-Ndombe (RDC), ces réfugiés ont

été accueillis à Makotimpoko, dans le département des Plateaux.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et le gouvernement congolais, à

travers le Comité national d'assistance aux réfugiés, ont enregistré depuis quatre ans plus de soixante mille réfugiés originaires en majorité de RDC et de la République centrafricaine. Ils

L'enregistrement d'un groupe de réfugiés/DR sont repartis sur toute l'étendue du territoire national. La fragilité de la situation politique et sécuritaire dans ces deux pays continue d'inquiéter les humanitaires.

Fiacre Kombo

POOL

La population de Mayama entre soulagement et doléances

L'ambassade des Etats-Unis a fait un don, le 7 février, aux habitants de plusieurs localités du département dont le district de Mayama. Satisfaits du geste et du retour de la paix, ceux-ci ont exposé les problèmes qui les tracent.

Le don constitué des non-vivres est financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid) dans le cadre du projet d'assistance aux déplacés du Pool. A titre symbolique, le chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Mathew Cassetta, a remis des kits à trois cent quatre vingt dix-sept mé-

nages du district de Mayama, le 7 février. Les équipes de Caritas Congo et de Catholic relief services, une agence d'aide humanitaire, poursuivront l'opération dans d'autres villages. « Nous saluons le retour de la paix dans le Pool et nous poursuivons notre engagement à soutenir la population. Le don que nous avons fait est néces-

saire pour répondre aux besoins des ménages », a déclaré Mathew Cassetta.

Les bénéficiaires ont salué l'initiative des Etats-Unis qui ne sont pas à leur premier geste s'agissant de l'assistance à la population du Pool. « Ce don, qui est un signe positif de coopération entre notre pays et les Etats-Unis, va nous soulager »,

selon Martine Diantouari, une habitante du district de Mayama.

Doléances

Dans un échange direct avec le diplomate américain, la population a souhaité que l'aide humanitaire soit tournée vers les activités agro-pastorales qui permettent de créer la richesse et de mieux se prendre en charge. « La population vit de l'agriculture et de l'élevage. Il est nécessaire de l'aider à cultiver la terre car, le sol est riche et il y a suffisamment d'espace », a indiqué le sous-préfet de Mayama, Bernard Ndoulou. Avec le retour de la paix, selon lui, il est important de soutenir les jeunes dans les initiatives agro-pastorales. De la sorte, ils ne pourront pas verser dans la violence.

Le chef du quartier 1 de ce district, Joseph Keba, a, quant lui, évoqué les aspects liés à la santé. La localité n'a pas d'infirmerie et l'approvisionnement en médicaments est difficile, a-t-il expliqué. « Avec l'âge, il est difficile de continuer dans les travaux champêtres. Les jeunes qui doivent s'y lancer méritent d'être en bonne santé pour plus de productivité »,

a-t-il dit. Ainsi, la population a souhaité recevoir, dans un avenir proche, des semences et du matériel aratoire. La fertilité du sol permet, selon certaines langues, de développer plusieurs types de plantations. Les femmes ont manifesté la volonté d'apprendre divers métiers, les hommes aussi. L'objectif est d'être autonome et se prendre en charge car, il y a des parents qui accusent des difficultés d'envoyer leurs enfants à l'école, ne disposant pas des 300 FCFA exigés pour payer les enseignants bénévoles. Heureusement que la récente affectation des enseignants finalistes permet de résorber le problème, à en croire le sous-préfet.

Par ailleurs, en termes de sécurité, le département du Pool n'est plus une zone rouge. Selon Bernard Ndoulou, 90% de la population, notamment à Mayama, a regagné les domiciles dans la quiétude.

Selon le chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis, les échanges avec la population soulagée par ce don permettront d'exploiter d'autres volets en matière d'aide suivant les besoins exprimés.

Rominique Makaya



Les bénéficiaires et les donateurs (Adiac)

RECHERCHES SCIENTIFIQUES

La fondation L'Oréal lance sa dixième édition

En séjour de travail à Brazzaville, la directrice générale de la fondation, Alexandra Palt, a organisé, le 7 février, une rencontre avec les femmes scientifiques pour présenter son programme de bourse, « L'Oréal-Unesco For Women In Science » et susciter plus de candidatures congolaises.

Parlant du programme de bourse en Afrique subsaharienne, Alexandra Palt a expliqué qu'au total vingt bourses seront décernées cette année dans cette zone pour le niveau doctorat et post-doctorat, avec des montants allant de dix mille à quinze mille euros. Ce sont des bourses de la fondation L'Oréal, en partenariat avec l'Unesco.

Pour prétendre postuler, les candidates se doivent de remplir quelques critères d'éligibilité: être originaire d'un pays d'Afrique subsaharienne ; travailler dans un laboratoire de recherche où être inscrite dans une école doctorale appuyée par des disciplines suivantes : sciences formelles ; sciences de la vie et de l'environnement ; sciences de la matière ; sciences de l'ingénieur et technologiques.

« La bourse est extrêmement sélective. Mais nous souhaitons avoir également des candidates de l'Afrique centrale, notamment celles du Congo pour susciter plus de vocation et plus d'opportunité pour ces femmes », a expliqué la directrice générale de la fondation L'Oréal, Alexandra Palt.

Dans son exposé appuyé d'un film, elle a démontré que le plafond de verre perdure car, la contribution des femmes manque : 28% dans le monde. En Afrique, le pourcentage est de 30% de femmes dans les sciences et au Congo, moins de 10%.

À l'heure où les femmes s'affirment, il est encore des secteurs



Alexandra Palt échangeant avec les chercheuses/Adiac

où elles ne trouvent pas leur place. La présidente générale de la fondation L'Oréal s'est inquiétée de la sous-représentation des chercheuses.

« Nous estimons que soutenir la place des femmes dans la recherche, c'est combattre pour l'égalité. C'est aussi se donner toutes les chances d'une innovation scientifique bénéfique à tous car, la sous-représentation des femmes dans les équipes scientifiques impacte la qualité de la recherche ».

La présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, Francine Ntoumi, a, pour sa part, souligné qu'il était important de partager cette initiative avec les congolaises de Brazzaville et celles de la République démocratique du Congo (RDC).

« On se plaint souvent de ne pas avoir le soutien du gouvernement, de chercher où trouver l'argent. Il y a très peu d'initiatives qui soutiennent les femmes qui s'engagent dans les

sciences. Aujourd'hui, un bailleur de fonds vient expliquer ce qu'il a pour les femmes qui veulent, ou qui sont déjà engagées dans les sciences », a-t-elle dit.

Céline Pole Sikulisimwa, originaire de la RDC et professeure à l'université de Kinshasa, a également salué l'initiative. « Cette présentation est très importante parce que c'est elle-même la directrice qui a effectué le déplacement de Brazzaville pour venir échanger avec les femmes chercheuses. Cette

présentation nous permet de se préparer. Nous aurons la chance que L'Oréal, après cette présentation, puisse augmenter à l'avenir le nombre de bourses », a-t-elle souhaité.

La fondation L'Oréal œuvre depuis vingt ans aux côtés de l'Unesco pour faire croître la part des femmes dans la recherche scientifique en promouvant, au travers de son programme For Women In Science, des femmes scientifiques d'excellence.

Yvette Reine Nzaba

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Clotûre des inscriptions aux examens d'Etat

Lancée le 1^{er} décembre dernier, la période des inscriptions au baccalauréat, au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) a pris fin le 2 février.

Depuis quelques jours, les directions départementales de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) sont en train d'acheminer les dossiers vers la direction des examens et concours (DEC). Le département des Plateaux a été parmi les premiers à déposer les dossiers. « Dès la rentrée scolaire, nous avons ventilé la note de service inhérente à la date de dépôt des dossiers aux examens d'Etat. Nous nous sommes impliqués très tôt pour que les délais soient respectés tel que fixés par la tutelle. Tous les enfants qui ont déposé leurs dossiers verront leurs noms sur la liste », espère le DDEPSA des Pla-

teaux, Raymond Mbourongon. Certaines directions départementales et les deux centres de Luanda et du Cabinda ont quasiment accompli cet acte. André Mfoura, DDEPSA de la Cuvette, a enregistré 5 302 au CEPE ; 3 559 au BEPC et 2 314 au baccalauréat. En effet, après cette phase de dépôt de dossiers, la DEC procédera par l'élaboration des listes provisoires qui seront renvoyées par la suite dans les différents établissements scolaires pour des éventuelles corrections.

« Après la validation, interviendra la saisie des listes, le contrôle et la vérification des listes provisoires qu'on doit renvoyer dans les établissements pour que chaque can-

didat, officiel ou libre, puisse vérifier si son nom a été bien reproduit ou écorché pour correction avant de renvoyer les listes pour affichage », a assuré le DEC, Jean-Pierre Mbenga.

Des réformes observées dans le dépôt des dossiers

Conformément à la circulaire n° 0417 du ministère de tutelle, les inscriptions des candidats libres se sont déroulées à la direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Ainsi, les candidats libres ont dû payer la somme de 15 000 FCFA pour ceux résidant au pays et les étrangers 20 000 FCFA en ce qui concerne le baccalauréat.

Pour le BEPC, les nationaux ont versé 10 000 FCFA et les étrangers 15 000 FCFA.

Une autre innovation concernait la fourniture de deux photocopies en couleur de l'original de l'acte de naissance. Une nouveauté qui a donné des sueurs froides à certains candidats dont l'âge figurant sur le diplôme ne correspondait pas à celui de l'acte de naissance. Ces derniers ont été obligés de recourir à la justice pour l'établissement des jugements supplémentifs, chose qui n'était pas facile.

Quant à la publication du calendrier des examens d'Etat, il est tributaire de la programmation du baccalauréat français. « Nous avons des classes

renforcées à Pointe-Noire. Les élèves qui y fréquentent présentent les baccalauréats congolais et français. À Brazzaville, les candidats inscrits au baccalauréat à l'école Notre-Dame du rosaire sont dans la même situation. Pour ne pas les pénaliser, nous leur donnons la chance de présenter ces deux examens. Donc, nous attendons la publication du calendrier du baccalauréat français pour que nous ajustions le nôtre. Dans tous les cas, nous savons tous que c'est à partir de juin qu'auront lieu les examens d'Etat », a expliqué le DEC, Jean Pierre Mbenga.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

Signature définitive de l'accord de paix entre Bangui et les rebelles

Le gouvernement de la République centrafricaine (RCA) et les quatorze groupes armés reconnus du pays ont conclu définitivement, le 6 février, l'accord de paix auquel avaient abouti les pourparlers de dix jours à Khartoum, au Soudan.

Lors de la cérémonie de signature à Bangui, la capitale centrafricaine, le président Faustin-Archange Touadéra s'est félicité de ce « moment historique ». « *Le premier effet de cet accord est la cessation de toute violence contre les civils* », a-t-il déclaré, soulignant avoir tendu la main à leurs frères et sœurs des groupes rebelles. « Je mettrai toutes mes énergies pour que l'accord de paix conclu à Khartoum et signé à Bangui soit mis en œuvre », s'est engagé le chef de l'Etat.

Le contenu de l'accord de-

meure dans l'ombre. Lors des négociations à Khartoum, l'amnistie des groupes armés et le partage de pouvoir entre Bangui et les rebelles étaient parmi les sujets centraux.

Le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a assisté à la cérémonie à Bangui. « *ous restons très regardants sur l'application effective de cet accord* », a-t-il indiqué, faisant allusion à plusieurs accords de paix qui avaient été signés depuis le début de la crise centrafricaine en fin 2012

mais qui n'ont jamais été réellement appliqués. « *C'est pour réaffirmer l'indépendance, la souveraineté de la RCA mais également pour prendre à témoin le peuple souverain de la RCA, que nous avons voulu que cet accord soit signé ici à Bangui, et pour que les parties signataires se l'approprient* », a expliqué Moussa Faki Mahamat.

Sous l'égide de l'UA soutenue par les Nations unies (ONU), depuis le 24 janvier, les délégations des autorités centrafricaines et des quatorze groupes armés se sont assises autour de la table de négociations à Khartoum en vue d'ouvrir la voie de paix pour ce pays dont plus de la

moitié de la population est en besoin d'assistance humanitaire, selon les chiffres de l'ONU. Un accord a été retrouvé samedi dernier, puis paraphé le 5 février à Khartoum.

Appel au soutien des mesures courageuses prises

Après la signature de l'accord, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a félicité toutes les parties prenantes pour la conclusion fructueuse du dialogue qui s'est déroulé à Khartoum.

Dans une déclaration publiée par son porte-parole, il a vivement encouragé toutes les parties prenantes à honorer leurs engagements tout au long de la période de mise

en œuvre de cet accord. Il a réitéré l'engagement des Nations unies à aider la RCA « à ce stade critique ».

Le chef de l'ONU a appelé les pays voisins, les organisations régionales et tous les partenaires internationaux « à soutenir les mesures courageuses que les Centrafricains ont prises pour instaurer une paix et une stabilité durables dans leur pays ».

Antonio Guterres a salué le leadership de l'UA dans ce dialogue et qualifié d'« accomplissement important » l'accord obtenu dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA.

Xinhua

CÔTE D'IVOIRE

Chute du prix d'achat aux producteurs de noix de cajou

Le prix plancher bord champ du produit a été fixé à 375 F CFA (0,65 dollars) le kilogramme pour la campagne 2019 contre 500 FCFA (0,87 dollars) pour la campagne écoulée dans le pays, premier pays producteur de noix de cajou au monde.

« *Le prix plancher bord champ de la campagne 2019, qui démarre le 15 février, est fixé à 375 FCFA le kilogramme de noix de cajou bien séchées, bien triées et ne comportant aucune matière étrangère* », a annoncé, le 6 février, le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, au sortir d'un conseil des ministres.

Selon le porte-parole, la campagne écoulée s'est faite dans une « conjoncture défavorable », marquée par des difficultés de commercialisation ayant provoqué une baisse de 20% des revenus redistribués aux producteurs, estimés à 404 milliards de F CFA (698,92 millions de dollars) en 2018 contre 509 milliards de FCFA (880,57 millions de dollars) en 2017.

Sidi Tiémoko Touré a annoncé la poursuite des réformes mises en œuvre depuis la campagne dernière afin d'accélérer le développement de la transformation, de maintenir l'équilibre de la filière et d'optimiser les revenus des producteurs.

« *Ces mesures ont conduit à une hausse de plus de 6,7% de la production nationale, soit 761 317 tonnes de noix de cajou brutes par rapport à la production de 2017 établie à 711 236 tonnes* », a-t-il souligné.

A la date du 31 décembre dernier, a ajouté le porte-parole du gouvernement, 642 448 tonnes ont été exportées contre 46 303 tonnes résiduelles qui seront « achetées » par le Conseil du coton et de l'anacarde, organe étatique en charge de la gestion de la filière. En 2018, la Côte d'Ivoire a atteint un taux de transformation locale de 10% de sa production avec vingt-neuf unités de broyage. L'essentiel de la production ivoirienne est exportée sous forme de noix brutes vers le Vietnam, l'Inde et le Brésil.

L'Etat ivoirien veut atteindre un million de tonnes d'ici à 2020 et relever le défi du faible niveau de transformation locale avec l'objectif d'être à 100% de transformation de la noix de cajou à l'horizon 2020. Fin janvier, la Banque mondiale a apporté un appui financier de 107 milliards de FCFA (185,11 millions de dollars) à la Côte d'Ivoire pour un projet visant la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde.

Le projet fixe des objectifs pour la transformation des noix de cajou et vise le développement des infrastructures adéquates, le renforcement des nouvelles capacités de stockage via la réhabilitation des entrepôts et magasins, puis l'accès au marché des noix brutes.

CRISE FRANCO-ITALIENNE

Paris rappelle son ambassadeur

La France a rappelé son ambassadeur en Italie, hier, après une série de déclarations « outrancières » de responsables italiens, une rare escalade entre deux pays de l'Union européenne qui cristallise un peu plus les lignes de fracture en Europe, à quelques mois des élections européennes.

« *La France a fait, depuis plusieurs mois, l'objet d'accusations répétées, d'attaques sans fondement, de déclarations outrancières que chacun connaît et peut avoir à l'esprit* », a déclaré la porte-parole du Quai d'Orsay, Agnès von der Mühl, en annonçant ce rappel « pour consultations ».

Ces tensions franco-italiennes n'ont « pas de précédent depuis la fin de la guerre », a-t-elle ajouté, dans un communiqué empreint de gravité, s'interrogeant sur les « intentions » réelles de Rome quant à sa relation avec la France.

Le rappel d'un ambassadeur est tout aussi sans précédent entre la France et un autre pays membre de l'UE, confirme-t-on de source diplomatique.

Après ce rappel, les deux chefs politiques du gouvernement populiste italien, le ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini, et le vice-Premier ministre, Luigi Di Maio, se sont déclarés hier « disponibles » pour dialoguer avec le gouvernement français. « *Nous sommes tout à fait disposés à rencontrer le président (français Emmanuel Macron) et le gouvernement français* », a écrit Matteo Salvini, patron de la Ligue (extrême droite) dans un communiqué.

Luigi Di Maio comme Matteo Salvini avaient multiplié ces dernières semaines les déclarations d'une rare violence à l'encontre de l'exécutif français.

Paris avait choisi jusqu'ici de ne pas surréagir à ces propos - qui saluaient le mouvement social

des « gilets jaunes » en France et appelaient à la démission du président Emmanuel Macron - afin de ne pas alimenter la surenchère. « *Plus vite il rentrera chez lui, mieux ça vaudra!* », avait aussi proclamé, en janvier, Luigi Di Maio, en qualifiant Emmanuel Macron de « président gouvernant contre son peuple ». Le ministère français des Affaires étrangères avait tout au plus convoqué l'ambassadrice d'Italie, le 21 janvier, après ces propos jugés « inacceptables et sans objet ». Mais la rencontre mardi en France de Luigi Di Maio, chef de file du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème), avec des « gilets jaunes » a fait déborder le vase.

Provocation inacceptable

« *Le vent du changement a franchi les Alpes. Je répète: le vent du changement a franchi les Alpes* », avait-il alors tweeté en annonçant la rencontre sur les réseaux sociaux. « *Les dernières ingérences constituent une provocation supplémentaire et inacceptable* », a riposté la porte-parole de la diplomatie française. « *Elles violent le respect que se doivent entre eux les gouvernements démocratiquement et librement élus* », a-t-elle martelé. Sur l'immigration, la Libye, les activistes italiens recherchés pour terrorisme depuis les années 1970 et réfugiés en France ou le projet de ligne ferroviaire Lyon-Turin, les différends entre Rome et Paris ont aussi conduit à des échanges vifs ces derniers temps. Mais

la rupture semble désormais consommée entre le camp populiste et eurosceptique incarné par le tandem Di Maio/Salvini et celui des pro-européens emmené par Emmanuel Macron.

« *La France a parfois du mal à prendre au sérieux les coups de menton italiens. C'est souvent pris comme du théâtre. Peut-être la farce a-t-elle assez duré et a-t-elle voulu montrer jusqu'où allait sa patience* », relève Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques-Delors. Pour autant, les deux chefs d'orchestre de la politique intérieure italienne n'ont aucune raison de changer de registre d'ici aux élections européennes du 26 mai.

« *Les deux protagonistes sont en campagne et en compétition, c'est une coalition qui tient mal (...)* Et Di Maio a trouvé là une façon d'exister par rapport à Salvini sur la scène européenne », estime l'expert européen.

La crise franco-italienne complique aussi un peu plus les ambitions européennes d'Emmanuel Macron, déjà contrariées par les déboires politiques de la chancelière allemande Angela Merkel, partenaire clé de la France, et par le Brexit.

« *Au-delà de ces escarmouches, provocations, c'est sûr que la relation franco-italienne sur le fond est en panne. Cela fait un allié traditionnel qui manque à la construction européenne* », fait observer Sébastien Maillard.

AFP

CHINE-AFRIQUE

Un dialogue pour la mise en œuvre de l'initiative paix et sécurité

Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, a abrité, le 6 février, le dialogue sino-africain sur la mise en œuvre de l'initiative pour la paix et la sécurité lancée lors du dernier Forum sur la coopération entre les deux parties qui s'était tenu en septembre 2018, à Beijing.

Coorganisé par la Chine et le Sénégal qui coprésident le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) et la Commission de l'Union africaine (UA), le dialogue s'inscrivait dans le cadre de la volonté exprimée par la Chine et l'Afrique, lors du sommet de Beijing, de construire une communauté de destin commun plus solide.

« Quelle que soit l'évolution de la situation internationale, régionale et les commentaires déplacés de certains pays, la Chine restera déterminée à mettre en œuvre les nouvelles mesures de coopération en matière de paix et de sécurité annoncées lors du Sommet »

L'objectif étant de renforcer la coopération sino-africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il s'agissait, pour les deux parties, d'échanger des idées, de coordonner des actions et d'avancer des propositions pour la mise en œuvre de l'initiative en vue de contribuer ensemble à la coopération Chine-Afrique en matière de paix et de sécurité.

Selon le président du Comité de suivi chinois du FCSA et ministre assistant des Affaires étrangères de Chine, Chen Xiaodong, malgré l'amélioration continue de la situation de la paix et de la sécurité en Afrique, les risques et défis restent non négligeables.

« Depuis de longues années, la Chine a toujours assumé ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et mis en application le concept dit sincérité, résultats effectifs, amitié et bonne foi ainsi que le principe de recherche du plus grand bien et des intérêts partagés voulu par le président Xi Jinping », a-t-il indiqué.

Son pays, a précisé Chen Xiaodong, veille toujours à jouer un rôle impartial, équitable et constructif afin d'aider l'Afrique à renforcer ses propres capacités de maintien de la paix, à s'attaquer tant aux racines qu'aux symptômes des problèmes et à promouvoir une coopération gagnant-gagnant.

« Quelle que soit l'évolution de la situation internationale, régionale et les commentaires déplacés de certains pays, la Chine restera déterminée à mettre en œuvre les nouvelles mesures de coopération en matière de paix et de sécurité annoncées lors du

entendent, à travers ce dialogue, partager davantage des intérêts communs dans le domaine de la paix, de la sécurité et la coopération sino-africaine.

Dans ce cadre, la Chine réaffirme sa volonté de travailler avec l'Afrique pour entreprendre, dans le domaine de la paix et de la sécurité, de nouvelles actions en faveur du renforcement des capacités afin de pousser l'ONU à fournir des soutiens financiers aux opérations de maintien de la paix menées par l'UA, tout en explorant de nouvelles approches de participation au règlement des

le souhait de renforcer la communication et la coordination avec la Chine au sein du Conseil de sécurité. De même, elle a émis le vœu de voir la Chine soutenir davantage la prévention des conflits sur le continent et l'accompagner dans la mise en œuvre de l'initiative « Faire taire les armes en Afrique » d'ici à 2020.

Ainsi, saluant les résultats obtenus par le dialogue, les deux parties estiment que l'initiative conjointe constitue une mesure novatrice en vue d'une coopération sino-africaine capable d'accroître les échanges en matière de politique de paix et de sécurité et de renforcer la synergie de leurs actions.

Se félicitant, quant à elle, des orientations principales de la mise en œuvre, par la Chine, de l'initiative pour la paix et la sécurité, l'Afrique pense que les mesures concernées répondent à sa situation actuelle et à ses besoins réels. Car, elles contribueront énergiquement au renforcement des capacités africaines dans ce domaine.

La Rédaction

« Faire taire les armes en Afrique »

Sommet », a rappelé le ministre assistant des Affaires étrangères.

Partager des intérêts communs en matière de paix et de sécurité

En effet, face aux nouvelles circonstances, opportunités et nouveaux défis, la Chine et l'Afrique

dossiers brûlants.

Au cours de ce dialogue auquel ont pris part les ministres des Affaires étrangères des vingt-trois pays africains, dont les pays membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA ainsi que les pays du G5 Sahel, l'Afrique a exprimé

PARTENARIAT

Les pays du sud de l'Union européenne favorables à plus de coopération avec l'Afrique

Les Etats concernés ont fait un exposé, lors d'un sommet à Nicosie, à Chypre, où ils ont réclamé un renforcement de la coopération économique avec le continent noir.

Ont participé à la table ronde, le président français, Emmanuel Macron; le président chypriote, Nicos Anastasiades; le Premier ministre italien, Giuseppe Conte; le Premier ministre portugais, Antonio Costa; le Premier ministre maltais, Joseph Muscat; le Premier ministre grec, Alexis Tsipras; et le ministre espagnol des Affaires étrangères.

Les dirigeants de ces sept pays du sud de l'Union européenne (UE) réclament un renforcement de la coopération économique avec l'Afrique afin de freiner le flux migratoire. Ils ont défendu, par ailleurs, l'idée d'un budget et d'une assurance chômage communs pour la zone. Les dirigeants français, italien, espagnol, grec, portugais, chypriote et maltais ont reconnu que l'UE n'avait pas réussi à transformer en actes sa promesse de partager la responsabilité des migrants secourus en mer. Le Premier ministre italien, Giuseppe Conte, a regretté que l'UE n'ait pas été capable de passer à l'acte à ce sujet. Il a remercié la prédisposition des pays ayant manifesté leur disponibilité pour accueillir certains migrants.

Le président français et certains de ses homologues ont promis de lui apporter leur soutien si l'Italie permettait d'abord le débarquement de derniers migrants sur le territoire. Il a rappelé que l'accord de l'UE prévoyait que durant les opérations, les migrants puissent débarquer dans le port le plus proche, suivi de leur partage, de manière solidaire.

Giuseppe Conte et le ministre espagnol des Affaires étrangères, Josep Borrell, ont insisté sur la nécessité de doter le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de plus de moyens, pour appliquer des politiques de coopération efficaces. Josep Borrell, a quant à lui, défendu la nécessité de "faire de l'Afrique la priorité de la politique étrangère de l'UE". Ajoutant : "Notre destin est lié à celui de l'Afrique. L'Afrique ne va pas disparaître, et bien que certains pays du Nord pensent que le problème est en Méditerranée, il s'agit d'un problème structurel".

Sur le plan économique, les sept pays ont défendu l'idée d'un budget commun pour la zone euro, "un budget cohérent", comme facteur de stabilisation économique. À quelques mois des élections européennes, certains dirigeants ont insisté sur l'importance de retrouver "le rêve européen".

Noël N'dong

SÉCURITÉ RÉGIONALE

Interpol encourage une solide coopération pour affronter la criminalité

La 24^e conférence régionale de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue du 5 au 7 février, à Kigali, au Rwanda, a permis aux hauts responsables de la police et ceux d'autres agences de sécurité et de maintien de l'ordre d'Afrique de renforcer leur partenariat dans la lutte contre le crime organisé.

La rencontre qui a rassemblé près de trois cents délégués, dont cent cinquante-huit chefs de police et de hauts responsables policiers venus de quarante-deux pays africains et d'ailleurs, visait à élaborer des stratégies conjointes pour lutter contre les problèmes de criminalité communs et émergents en Afrique. Plusieurs sujets ont été soulevés, notamment le terrorisme, la traite des êtres humains, la cybercriminalité, la piraterie maritime, le trafic de drogue et la criminalité environnementale.

A cette occasion, le secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock, a appelé au renforcement de la coopération entre les pays africains, afin de faire face plus efficacement à la criminalité transnationale organisée. Il a réitéré la détermination de son organisation à travailler étroitement avec l'Afrique pour combattre la criminalité transfrontalière et le terrorisme, qui sapent les efforts de développement, ajoutant que cette conférence était l'occasion de renforcer les échanges et d'approfondir la coopération policière régionale entre les services chargés de l'application de la loi sur le continent.

« L'Afrique, comme toutes les régions du monde, fait face à des menaces complexes de terrorisme et de crime organisé. Il est donc essentiel de veiller

à ce que les agents de police sur le terrain aient accès aux données où et quand ils en ont besoin », a recommandé Jürgen Stock.

Le Premier ministre rwandais, Edouard Ngirente, est revenu sur la consolidation du partenariat entre les polices d'Afrique en vue de mieux lutter contre la criminalité transfrontalière.

Adopter des stratégies globales contre les crimes organisés

« Les menaces sécuritaires représentent un défi majeur en Afrique qui appelle à une réponse collective et coordonnée entre tous les Etats du continent (...). Aucun pays ne peut gagner seul ce combat. Nous avons besoin d'une coopération régionale et internationale beaucoup plus forte », a-t-il relevé, soulignant qu'il était urgent d'adopter des stratégies globales contre les menaces que font peser les crimes organisés.

Le responsable rwandais a, par ailleurs, fait observer que les menaces sécuritaires, particulièrement le terrorisme, ralentissent considérablement le développement socio-économique en Afrique, appelant dans ce sens à une coopération policière « accrue » et « renouvelée » entre les pays du continent.

Au cours de ces dernières années, Interpol a déjà mené plusieurs opérations clés à travers l'Afrique. Il s'agit, entre autres,

d'Usalama IV, ciblant les itinéraires criminels à travers l'Afrique orientale et australe et ayant permis l'arrestation de deux criminels de pillage d'espèces sauvages les plus recherchées ; de l'opération Epervier en Afrique de l'ouest, qui a favorisé le sauvetage de centaines de victimes du commerce humain et de l'opération Trigger III - traque le trafic illicite d'armes au Sahel et en Afrique du nord.

Les représentants de plusieurs organisations africaines et internationales ont participé à la 24^e conférence d'Interpol, dont l'Union africaine, l'Organisation de coopération policière du continent, Afripol, l'agence européenne de police criminelle, Europol, l'Organisation internationale pour les migrations, la Communauté d'Afrique de l'est et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

La Conférence régionale d'Interpol se tient tous les deux ans afin d'évaluer l'état de la coopération policière et la lutte contre la criminalité transnationale. Quant à Interpol, elle a pour ambition de faciliter la coopération policière dans le monde en adoptant des stratégies de lutte contre le crime organisé, de faciliter l'échange d'informations et d'améliorer les compétences en matière d'enquête.

Nestor N'Gampoula

ARRÊT SUR IMAGE



Les élèves du complexe scolaire Joseph-Perfection visitant le Musée Galerie du Bassin du Congo

CONSTITUTION

KOSMOS ENERGY CONGO

Succursale au Congo de la Société Kosmos Energy Congo
Siège social : Circumference FS (Cayman) Ltd, PO Box 32322, 4th floor, Century Yard, Criquet Square, George Town, Grand Cayman, KY 1-1209, Iles Caïmans

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Kosmos Energy Congo du 19 septembre 2018, dûment enregistrées le 22 janvier 2019 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n°519, folio 015/1, il a été décidé d'enregistrer une succursale au Congo, dont le représentant légal est M. Guillaume SMITH-DEFAUX et les bureaux situés à l'Immeuble Clinique les Manguiers, 23 avenue Docteur Denis Loemba, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 5 février 2019 sous le n° 19 DA 148.

Pour avis,
Le Représentant Légal



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance l'avis d'appel d'offres ci-dessous :

Publication Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/001/2019-gdsa «Demande de proposition pour la fourniture du service de transport aérien en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 04 mars 2019 à 14 h 00.

Brazzaville, le 05 février 2019

Section Approvisionnements



INTERVIEW

Ravy Tsouka Dozi: «Faire une bonne saison avec Vasteras avant de penser à la suite»

De retour en Suède après la trêve hivernale, Ravy Tsouka Dozi décrit le programme de son club, champion de 3e division suédoise et promu en 2e division. Le latéral droit de 24 ans veut se stabiliser en club avant de repenser à la sélection congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Ravy, tu viens de rentrer en Suède pour préparer la reprise du championnat de 2e division dans presque deux mois (première journée le 30 mars). Connais-tu ton programme ?

Ravy Tsouka Dozi (R.T.D.) :

On va débiter crescendo par du travail physique, puis enchaîner avec des matchs amicaux en Suède (ndlr : l'international Espoirs congolais était titulaire lors des victoires face à Dalkurd puis contre Eskilstuna, les 26 et 31 janvier. Les deux premiers de la dizaine de rencontres programmées d'ici au 20 mars).

L.D.B. : En extérieur ou en intérieur comme cela peut se faire en Finlande ?

R.T.D. : En Suède, on joue tous les matchs en extérieur. En revanche, on s'entraîne parfois en intérieur. La majorité des terrains est en synthétique en raison des conditions



Ravy Tsouka Dozi, face au Zimbabwe, lors des Jeux africains 2015/CD-Adiac

météorologiques. Ça ne me dérange pas trop car, j'ai déjà connu ça en Italie (Crotone et Paganese) et en Espagne (Atletico Albericia).

L.D.B. : Champion de 3e di-

vision, Vasteras est promu en 2e division. Quel est le niveau global ?

R.T.D. : Pour la troisième division, je dirais le bas de tableau de National pour les

meilleures équipes. La deuxième division, pour ce que j'en ai vu la saison dernière, je dirais National-Ligue 2.

L.D.B. : En brillant dans le championnat suédois, que

peux-tu espérer comme suite sportive ?

R.T.D. : Les deux premières divisions sont retransmises et assez suivies, notamment en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves. Donc les portes peuvent s'ouvrir et il y a aussi des clubs attractifs en première division locale. Mais de penser à ça, il faut déjà faire le boulot cette saison.

L.D.B. : Tu as fait partie des joueurs non retenus à l'issue du stage de Lisses, en juin 2017. La sélection reste-t-elle dans un coin de ta tête ?

R.T.D. : Je me concentre sur ma carrière en club. Je ne me prends pas la tête avec la sélection. Il faut d'abord que je me stabilise en club. En Suède, tout se passe bien et je veux continuer à gravir les échelons. Ensuite, on verra ce qu'il adviendra.

Propos recueillis par Camille Delourme

FOOTBALL

La ligue départementale de Brazzaville lance son championnat U20

La compétition qui durera six mois permettra aux jeunes footballeurs de faire valoir leur talent.



Une séquence du match Cara junior- Milan/Adiac

Six matchs étaient prévus le 6 février dans le cadre du lancement de la compétition mais quatre matchs seulement ont eu lieu. L'équipe de Milan d'or a perdu contre Cara junior 2-3. En effet, les jeunes de Cara ont dominé leur adversaire de la tête aux épaules. Pour preuve, ils ont mené au score 3-0,

avant que quelques déchets, notamment les deux pertes de balle au milieu de terrain, leur coûtent cher. Cela a permis aux jeunes milanais de réduire le score.

Au stade annexe Alphonse-Massamba-Debat, US Plateau a été tenu en échec d'un but partout par le club Esprit du Congo. En seconde

explication, DCNP a été battu par CMBS 1-4. Au stade de Cara, l'équipe de Baygon fofa a battu par forfait 3-0 celle de Mazembé junior puis FC Emmanuel s'est incliné 0-3 face à FC CSO. Du côté du stade Primus, le match entre Pangée et JSM s'est soldé par un forfait en faveur de Pangée.

Rude Ngoma (stagiaire)

CAN U-20

Le Sénégal premier qualifié pour le dernier carré

Les Lionceaux de la Téranga ont atteint leur premier objectif en assurant leur qualification à la fois pour les demi-finales et pour la Coupe du monde qui se jouera du 23 mai au 15 juin, en Pologne.

Au terme de la deuxième journée de la compétition, les premières tendances commencent à se dégager. Les juniors sénégalais sont les premiers à valider leur qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), en dominant les Ghanéens sur un score de 2-0. Ils signent ainsi leur deuxième victoire en autant de matches. Lors de sa première sortie, le Sénégal avait pris le meilleur sur le Mali sur ce même score.

La dernière place qualificative pour le dernier carré dans ce groupe se disputera, le 9 février, entre le Ghana et le Mali qui comptent chacun trois points. Le Ghana avait battu le Mali 2-0 tandis que le Mali se contentait d'un score étriqué 1-0 pour venir à bout du même adversaire. Le Sénégal qui affronte le Burkina Faso (aucun point) tentera de finir la phase de poules sur la bonne note.

Dans le groupe A, les quatre concurrents gardent leurs chances. Le Nigeria qui domine le groupe n'a que quatre points devant le Niger et l'Afrique du Sud (deux points) et le Burundi (un point). Après sa victoire sur le Burundi lors de la première journée 2-0, le Nigeria n'a pas pu enchaîner face à l'Afrique du Sud 0-0. À part cette sélection, les autres concurrents courent derrière leur première victoire. Les Sud-Africains avaient débuté leur campagne par un nul d'un but partout face au Niger, le pays organisateur. Le Niger a été tenu en échec 3-3 par le Burundi. La troisième journée qui se jouera le 8 février entre le Niger et le Nigeria puis l'Afrique du Sud contre le Burundi, permettra de compléter le tableau des demi-finales.

James Golden Eloué et R.Ng.(stagiaire)

INTERVIEW

Junior Etou. « J'ai deux objectifs majeurs : le maintien de Béziers et la sélection congolaise »

Le milieu défensif de 24 ans, révélé cette saison en Ligue 2 avec Béziers, a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville. Avec la simplicité et la fraîcheur d'un joueur issu du football amateur. Mais non sans espoir pour son club et ambition vis-à-vis des Diables rouges.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Junior, après un début de saison timide, tu sembles avoir trouvé tes marques en Ligue 2 et dans le monde professionnel.

Junior Etou (J.E.) : Oui, après une période d'acclimatation, le coach m'a donné ma chance (ndlr : le 2 octobre contre le Lens en match en retard de la 5e journée). Je l'ai saisie et j'ai essayé de prouver au coach qu'il avait raison de me faire confiance. Depuis, j'ai manqué deux matchs en raison d'une petite blessure. Puis ce week-end (ndlr : lundi soir à Lens, défaite 0-3) puisque j'étais suspendu après mon rouge face au Paris FC.

L.D.B. : Vous n'avez plus gagné depuis le 9 novembre, face au Red Star et vous êtes désormais 18e et barragiste virtuel. Que vous manque-t-il pour vous relancer et aller chercher ce maintien ?

J.E. : Dans l'état d'esprit, on est toujours conquérant, le groupe reste combatif, positif, on s'entraîne avec un état d'esprit de bonhommes. Mais il nous manque la réussite dans les deux zones de vérité. On sait que beaucoup d'observateurs nous voient déjà en National mais, nous y croyons. Et nous allons y arriver.

L.D.B. : En dehors de deux grosses défaites 0-3 contre Grenoble et à Brest lors des 17e et 18e journées, vous perdez la plupart du temps par un but d'écart...

J.E. : Sur certains matchs, comme Lorient, Valenciennes ou le Paris FC, on perd trop de points, alors qu'on se crée des occasions qu'on ne met pas au fond. On est



Junior Etou, milieu récupérateur et percuteur, croit au maintien de son club, l'AS Béziers (crédits photo ASB)

conscient de tout ça. On ne baisse pas la tête, même si c'est parfois frustrant.

L.D.B. : Le maintien, tu l'avais déjà joué dans tes clubs précédents. C'est une lutte que tu sais gérer.

J.E. : Oui, avec Drancy ou Chasselay. Quand je signe à Chasselay fin octobre, le club ne comptait que cinq points. Puis sept à la trêve et finalement, on se sauve en fin de saison. Même si le monde professionnel est différent, plus exigeant que le monde amateur, je crois qu'il y a des similitudes dans l'appréhension de la lutte pour le maintien. Et cet état d'esprit, j'essaie de l'apporter à mon équipe, avec ma détermination.

L.D.B. : Quel est ton profil

technique : récupérateur ou relayeur ?

J.E. : J'ai été amené à tenir les deux postes, avec le même plaisir. J'aime récupérer le ballon, me projeter vers l'avant, casser les lignes adverses. Tout dépend de ce que me demande l'entraîneur. A Drancy, on jouait en 4-4-2 losange et j'étais le plus souvent en pointe basse. Parfois en relayeur gauche. A Chasselay, en 4-3-3, j'alternais devant la défense ou un peu plus haut. Quel que soit le système, j'aime le travail défensif, la récupération.

L.D.B. : Avant Béziers, tu avais tenté une expérience au Havre, en 2016, sans succès. Tu confirmes qu'il est difficile de faire son trou au HAC lors-

J.E. : Oui, ce n'est pas facile. Un recruteur du Havre, qui m'avait repéré avec Drancy, cherchait des éléments pour renforcer la réserve du HAC. Mon recrutement a été avalisé par le directeur sportif.

Pour moi, la finalité était d'intégrer le groupe pro. On m'avait prévenu que la priorité serait donnée aux joueurs qui n'étaient pas retenus pour les matchs de l'équipe première, ce qui est logique. Mais après quelques matchs (ndlr : cinq apparitions entre août et octobre 2016), le staff a commencé à faire monter des jeunes du centre de formation. J'ai compris que la concurrence ne serait pas uniquement sportive et que mon temps

de jeu allait se réduire. Et je suis reparti pour Drancy à la trêve, avec quinze titularisations en deuxième partie de saison. A 22 ans, ma priorité était de jouer. Durant l'été 2017, j'ai eu quelques touches en National, qui ont capoté pour des raisons administratives. Chasselay m'a contacté avec un discours ambitieux. J'y suis allé et j'y ai réalisé une bonne saison (ndlr : dix-neuf titularisations, en étant arrivé au club le 25 octobre) et Béziers m'a recruté l'été dernier.

L.D.B. : Tu es un pur produit du football amateur, puisque tu n'as pas intégré de centre de formation professionnelle dans ton adolescence. Peux-tu nous décrire ton parcours ?

J.E. : Je suis né à Brazzaville, puis je suis arrivé en France à 5-6 ans. J'ai commencé le foot au CSL Aulnay, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de 13 ans. Puis à 13 ans, je suis allé à la JA Drancy où j'ai évolué en DH (division d'honneur) jusqu'à la CFA. Je suis un pur produit du football francilien.

L.D.B. : Aujourd'hui la Ligue 2 et pourquoi pas demain la sélection congolaise ?

J.E. : ça serait une fierté pour moi et ma famille. Je suis les résultats de la sélection et je croise régulièrement des Diables rouges en championnat. Forcément, ça donne des idées. Je sais que je suis dans les bases de données de la Fédération congolaise de football et je fais le maximum pour être sélectionné. Pour ces prochains mois, je me suis fixé deux objectifs majeurs : le maintien avec Béziers et une première sélection avec le Congo.

Propos recueillis par Camille Delourme

TRANSFERTS

Chris Goteni au FC Gueugnon

Non conservé à Ipswich Town, après un passage par l'équipe U-23 entre janvier et juin 2018, Chris Goteni s'est engagé, le 5 février, en faveur du FC Gueugnon.

Le défenseur central de 21 ans terminera la saison chez l'actuel 7^e du groupe E de National 3 (ex CFA 2). Une division que connaît le frère de Randi Goteni : l'an passé, il a joué onze matchs avec Saint-Appolinaire.

Le joueur de 1,94 m rejoint un autre défenseur d'origine congolaise : Yves Owomat, recruté par les Forgerons, l'été dernier.

C.D.



Chris Goteni finira la saison au FC Gueugnon (DR)

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 8^e de finale de la Coupe

Belle qualification d'Orléans à Metz (1-0). Face au leader de Ligue 2, Durel Avounou, ménagé en vue du match de vendredi face au Havre, est entré à la 76^e. Sans Arnold Bouka Moutou, blessé en match amical face à Besançon ce week-end, Dijon l'emporte sans difficulté à Croix (3-0). Les Nordistes, qui évoluent en CFA, ont été réduits à dix dès la 4^e.

Fin de l'aventure pour le Petit Poucet bastiais qui recevait Caen (2-2 après prolongations, puis 3-4 aux tirs au but). Remplaçant, Rahavi Kifoueti est entré à la 64^e, alors que les Normands menaient au score. Averti à la 77^e, il réalise un beau déboulé à la 104^e. Quatrième tireur de son équipe, il voit sa tentative, trop molle, manquée par son équipe.

Premiers de leur groupe de National 3, les Bastiais vont maintenant se concentrer sur leur objectif principal : la montée en CFA.

Brice Samba et Prince Oniangué étaient absents : le premier est ménagé en vue du match face Amiens, et le second, de retour de blessure, devrait réintégrer le groupe ce week-end pour ce duel de mal classés.

C.D.



COMMUNIQUE AGO 2019

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février 2019**. Votre participation et vos contributions comptent. Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	11 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Kinkala	16 février 2019	14 heures	Salle Matsoua
Djambala	11 février 2019	14 heures	Maison de la femme	Owando	16 février 2019	10 heures	Salle de l'ENI
Mvou-mvou	11 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	18 février 2019	14 heures	Délégation régionale
Makélékélé	12 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Makoua	18 février 2019	14 heures	Salle des sœurs
Grand - marché	12 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Talangaï	18 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	12 février 2019	14 heures	Préfecture	Ouenzé	19 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	12 février 2019	14 heures	Bar Maison blanche	Ngombé	19 février 2019	18 heures	Siège du Comité du village
Plateau des 15 ans	13 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchimbamba	19 février 2019	14 heures	Délégation régionale
Boundji	13 février 2019	14 heures	Salle de la mairie	Tchikobo	20 février 2019	14 heures	Délégation régionale
Nkayi	13 février 2019	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ouessou	20 février 2019	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Tié-tié Centre	13 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Poto-poto	20 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Moungali	14 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Pokola	21 février 2019	16 heures	Salle de la mairie
Ewo	14 février 2019	14 heures	Salle du conseil	Bacongo	21 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	14 février 2019	14 heures	Salle de la mairie	Mouyondzi	21 février 2019	14 heures	Maison Commune
Loandjili	14 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Brazza centre	22 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Dolisie	15 février 2019	14 heures	Salle de l'ENI	Tsiémé	25 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	15 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mossaka	25 février 2019	14 heures	Bar Koumous
Oyo	15 février 2019	14 heures	CEG SASSE IPA	Impfondo	26 février 2019	14 heures	Salle du Conseil Dép.
Centre-ville P/N	15 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Mindouli	26 février 2019	14 heures	Grande salle Hôtel CyrMoug

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.

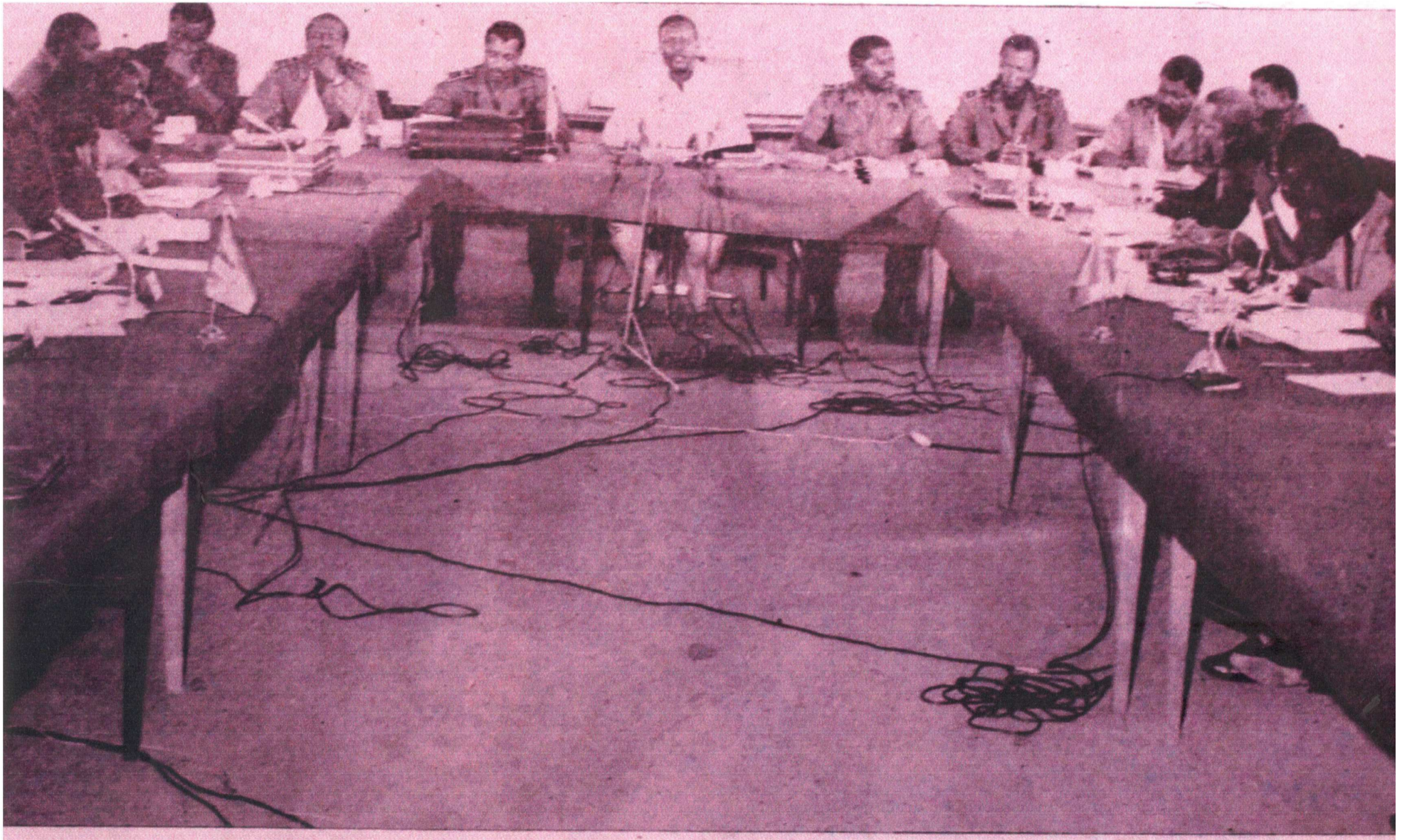


Encore plus proche de vous!

5 février
1979

Quand les archives parlent

Il y a quarante ans, une crise politique certaine, très tôt maîtrisée, donnait naissance au Mouvement du 5 février 1979.



Pour la première fois depuis l'avènement de la démocratie pluraliste au Congo, en 1991, les membres du Parti congolais du travail-PCT- ont voulu se souvenir de ce changement qui porta au pouvoir le président Denis Sassou N'Gusso. Peut-être un tremplin pour ce parti qui projette la tenue cette année de son 5^e congrès ordinaire. Dans ce dossier, les documents originaux qui permettent de revisiter un pan de l'histoire politique du Congo.

5 février 1979- 5 février 2019

Quand les archives parlent

Pour la première fois depuis l'avènement de la démocratie pluraliste au Congo en 1991, les membres du Parti congolais du travail-PCT- ont voulu se souvenir du Mouvement du 5 février 1979 qui porta au pouvoir le président Denis Sassou N'Guesso. Un tremplin pour ce parti qui projette la tenue cette année de son 5è congrès ordinaire.

Plus qu'un simple changement à la tête du pays, le Mouvement du 5 février marqua dans le cadre du parti unique, une sorte de retour à l'ordre normal des choses d'après ses initiateurs. Par son biais, le PCT recouvrait, en effet, la plénitude de ses prérogatives alors confiées à un Comité militaire du parti qui fut institué à la suite de la disparition tragique du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977. Quarante ans après, certains acteurs de l'époque ne sont plus en vue, mais quelques documents de première main permettent de reconstituer le fil des événements. Dans les pages qui suivent, dates, textes et photos d'une période qui a tant marqué les esprits.

Les faits

- Le 5 février, s'ouvre une session du comité central du PCT sur fond de bataille idéologique entre les forces dites de gauche, et celles qui incarnent la droite du parti. Le CMP et son président, le colonel Joachim Yhombi Opango, mettent fin à leurs fonctions.

- Le 7 février, un acte du comité central signé du Colonel Denis Sassou N'Guesso détermine le fondement et l'organisation des pouvoirs publics.

- Le 8 février, à la clôture des travaux, le communiqué final du comité central est lu par Jean-Pierre Thystère Tchicaya, permanent du parti. Décision ultime, la convocation pour le 26 mars du 3è congrès extraordinaire du PCT. Dans son discours de clôture, le camarade Denis Sassou N'Guesso déclare « la tâche est immense, lourde et surtout urgence : mais lorsque je vois l'enthousiasme militant des camarades commis pour l'accomplissement de cette tâche, ma modestie tombe pour permettre au militant que je suis de dire : la tâche est exaltante ».

- Le 10 février, « gigantesque rassemblement de masse à l'arrondissement 3 » (Poto-Poto) comme l'écrit Mweti dans son édition n°147 du mercredi 14 février en même temps qu'il titre en une « Les organisations de masse approuvent les conclusions de la session du CC du PCT et réaffirment leur soutien total au CC et au comité

préparatoire du 3è congrès extraordinaire ».

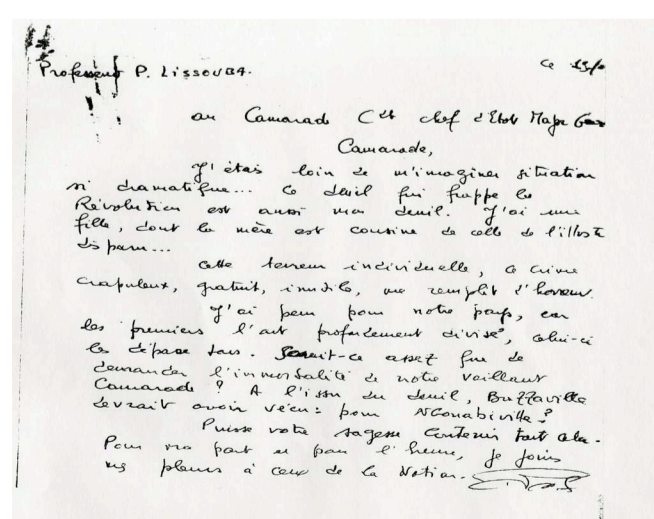
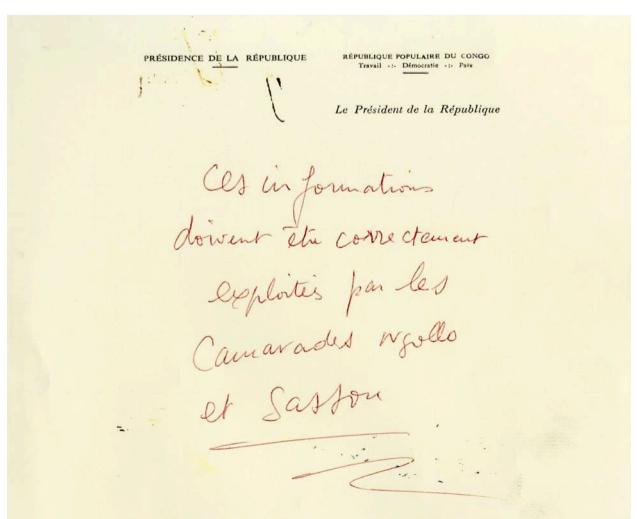
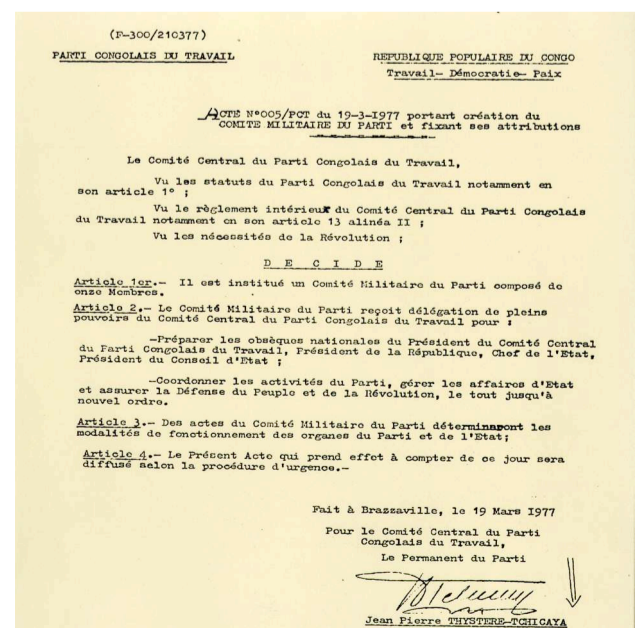
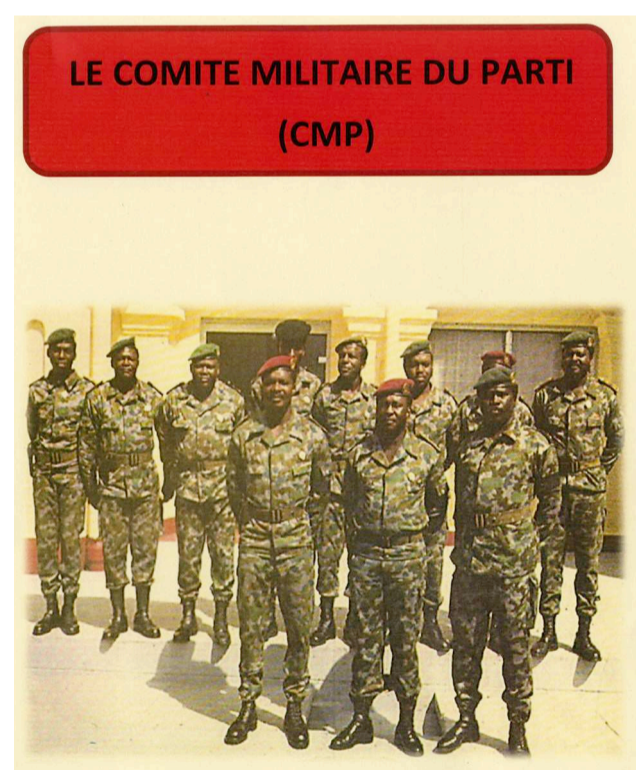
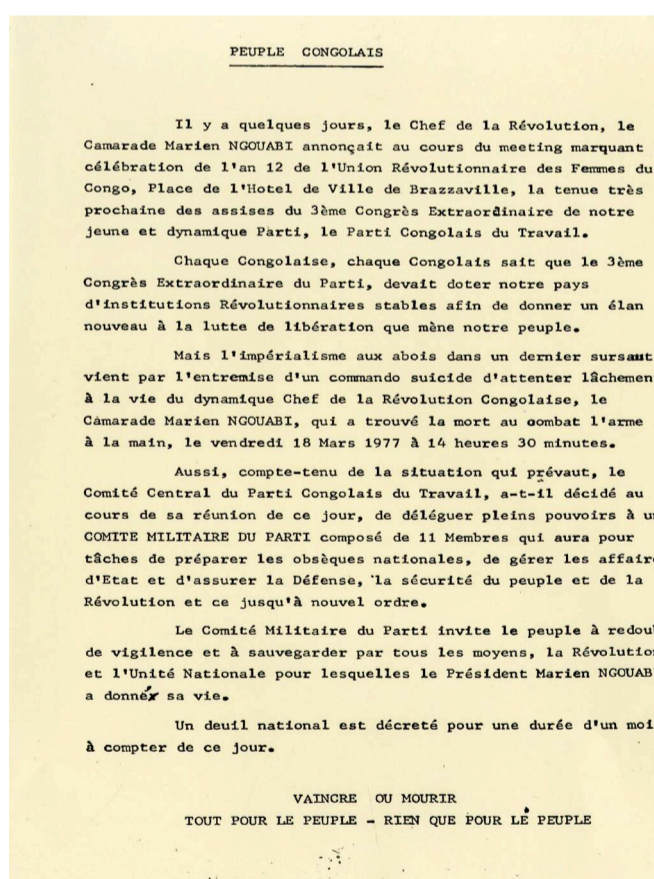
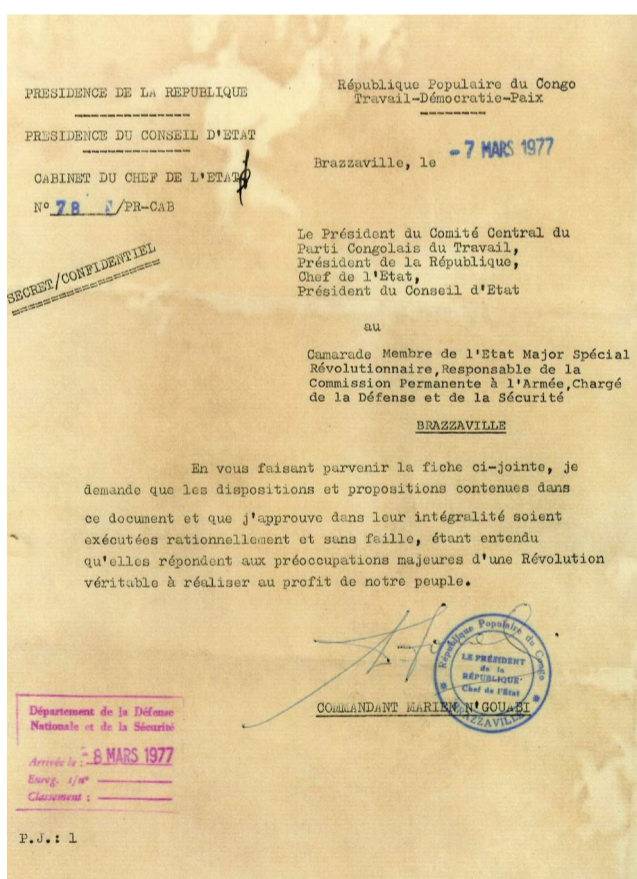
- Dans son édition n°149 du mercredi 21 février, Mweti rend compte du meeting populaire au boulevard des armées en titrant « L'APN apporte son soutien total au comité préparatoire et à son président, le GAP demande la révision du procès de Marien ».

Les acteurs

Les photos publiées dans les différents numéros de Mweti de la période considérée révèlent plusieurs figures du Mouvement du 5 février : Denis Sassou N'Guesso, Jean-Pierre Thystère Tchicaya, Louis Sylvain Ngoma, Jean-Michel Bokamba Yangouma, Raymond Damase Ngollo. Il y a bien entendu aussi les dirigeants du comité central du PCT durant la session « historique ». Jean-Pierre Ngombé, Joachim Yhombi Opango, Célestin Ngoma Foutou, Goueguel Lucien, Dieudonné Itoua, François Xavier Katali, Joséphine Moutou Bayonne, Ange-Edouard Pongui, Edouard Sathoud, Jacob Okandza, Pascal Bima. etc.

Documents inédits

- Un courrier du Commandant Marien Ngouabi adressé au responsable de la commission permanente à l'armée ;
- Des instructions écrites pour « les camarades Ngollo et Sassou »
- Une lettre écrite de la main du Pr Lissouba dans laquelle il évoque une « situation dramatique », allusion à l'assassinat du Président Ngouabi.
- Déclaration officielle annonçant l'assassinat du chef de la révolution.
- On n'oublie pas la photo d'Epinal du CMP avec ses onze membres en treillis.



QUAND LES ARCHIVES PARLENT

L'onction populaire

Il y a quarante ans jour pour jour, les forces de gauche au sein du Parti congolais du travail (PCT) se ligüèrent contre celles dites de droite dont l'ambition, semblait-on comprendre, était de le liquider.

Créé le 31 décembre 1969, le PCT n'était pas à sa première secousse interne. Le 22 février 1972, il avait fleuri la disparition quand une aile importante de ses dirigeants prit le maquis. En revanche, le 5 février 1979, l'alternance consécutive à l'éviction du Comité militaire du parti (CMP) ne donna lieu à aucun crépitement des armes comme l'histoire de la jeune République (alors populaire) du Congo avait habitué la population.

Ce qui caractérise le mouvement du 5 février 1979 est donc cette adhésion populaire à la contestation pacifique du pouvoir des militaires, installé à la suite de la disparition tragique du commandant Marien Ngouabi, le 18 mars 1977. Avant le meeting de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), le 30 janvier, Place de la gare, comme à son habitude,

N'Guesso et Joachim Yhombi Opango. Le premier, de grade commandant, est premier vice-président du CMP, le second, colonel de son état, est le président de cette structure.

Il semble que le commandant Denis Sassou N'Guesso soit le mieux placé dans cette lutte qui s'engage pour la réhabilitation du PCT. Il dispose d'un large soutien des organes du parti et bénéficie de l'appui des dirigeants les plus en vue du CMP. Quand le comité central est convoqué en session extraordinaire, le 5 février 1979, la tension est tout de même vive dans le périmètre des assises.

Ancien membre du comité central de l'UJSC-APN, Jean-Jacques Nicolas Mvouenzé témoignera plus tard du « calme olympien » dont avait fait preuve le premier vice-président du CMP durant les quatre jours que



1979, le meeting organisé par la commission préparatoire du congrès, appelé aussi le congrès de Marien Ngouabi en hommage au chef du parti disparu, montra à quel point les tombeurs de « l'aile droite » avaient

ve, un foulard rouge ceint autour du cou, et son béret rouge vissé sur la tête. A ses côtés, on trouve Jean-Pierre Thystère Tchicaya, Louis Sylvain Goma, Raymond Damase Ngollo et Jean-Michel Bokamba-Yangouma.

étouffé par ceux-là même à qui il avait remis provisoirement les rênes du pays dans les circonstances dramatiques de l'assassinat du président de la République en fonction.

Quarante ans après, se rap-



Brazzaville bruissait de ces rumeurs dont elle seule a le secret.

On faisait état de dissensions profondes au sein du CMP. Deux ailes s'affrontaient ajoutait-on, l'une restée fidèle aux idéaux du fondateur du parti assassiné, le président Marien Ngouabi, et l'autre, de droite, qui avait d'autres ambitions. Deux hommes apparaissent nettement au cœur de cet antagonisme : Denis Sassou

durèrent les travaux de l'instance dirigeante du PCT dans l'intervalle des congrès. En fait, la réunion commencée le 5 février s'était achevée le 8 février par la mise en place de la commission préparatoire du troisième congrès extraordinaire du PCT. Il se tient du 26 au 31 mars à l'hôtel de ville de Brazzaville sur le thème « La clarification idéologique et l'unité du parti ».

Entre-temps, le 10 février

mis toutes les chances de leur côté à travers une mobilisation exceptionnelle. « Après la disparition du camarade Marien Ngouabi, près de deux ans après cette disparition, il était normal que la vie démocratique revienne au sein du parti », lançait en substance le président du comité préparatoire du 3e congrès extraordinaire du PCT, Denis Sassou N'Guesso. Il porte un treillis vert-oli-

Un autre meeting de même ampleur se tint au boulevard des armées (actuel Alfred-Raoul). C'est là que sont dénoncés pêle-mêle les comportements déviants des membres du CMP et de leurs complices. « Les enveloppeurs, à bas ! », scandait-on à haute voix dans ce qui fut alors une prise du pouvoir par les moyens presque scientifiques au sein d'un parti qui se sentait

peler le 5 février 1979 est une manière de revisiter l'histoire politique du Congo, ce pays d'Afrique centrale dont les défis présents et à venir, comme chez ses voisins, se résument à la promotion de son développement et la réalisation de l'unité nationale. Des gages essentiels pour que, dans l'unité et par le travail, le Congo assure son progrès.

Gankama N'Siah

QUAND LES ARCHIVES PARLENT

« *Respecter la ligne des masses* »

Dans son numéro n° 146 du 9 février 1979, le journal Mweti résumait sous cette formule le discours prononcé par Denis Sassou N'Guesso à la clôture des travaux de la session du comité central du Parti congolais du travail (PCT), tenue à Brazzaville, du 5 au 8 février de la même année.

La mort tragique du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, créait un climat de psychose dans le pays. Le comité central du PCT, inquiet des débordements que pouvait engendrer cette situation, décidait de déléguer pleins pouvoirs à un Comité militaire du parti (CMP), composé de onze membres, avec pour tâches, entre autres, préparer les obsèques nationales du président assassiné, gérer l'Etat et assurer la défense du territoire et la sécurité du peuple, jusqu'à nouvel ordre.

Chemin faisant, l'on constatait que les pouvoirs du CMP, pourtant instance provisoire, tendaient à s'éterniser. Cependant, les membres du PCT attendaient d'être fixés sur la convocation des assises du 3e congrès extraordinaire de leur parti comme l'avait préconisé, quelques jours avant sa mort, le président Marien Ngouabi. Pour le président du comité central du parti, ce congrès visait à doter le pays d'institutions révolutionnaires stables.

C'est dans ce contexte politique que le président du CMP, président de la République, Jacques Joachim Yhomby Opango, dans son message de fin d'année, le 31 décembre 1978, annonçait la tenue d'un congrès ordinaire du parti. Il n'en fallait pas plus pour le PCT de qualifier cette annonce de provocation, entraînant des réactions en chaîne. La première était celle de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise, fer de lance de la révolution, qui, au cours de son meeting le 30



janvier 1979, Place de la gare à Brazzaville, dénonçait la mise en quarantaine du parti et revendiquait la tenue du 3e congrès extraordinaire.

Comme le petit nuage qui annonce l'orage, ce meeting peut-être considéré comme l'événement déclencheur du Mouvement du 5 février 1979. Il était au grand jour les contradictions qui existaient alors dans la marche du pays. Deux lignes diamétralement opposées s'affrontant à coup de noms d'oiseaux : la ligne « juste » incarnée

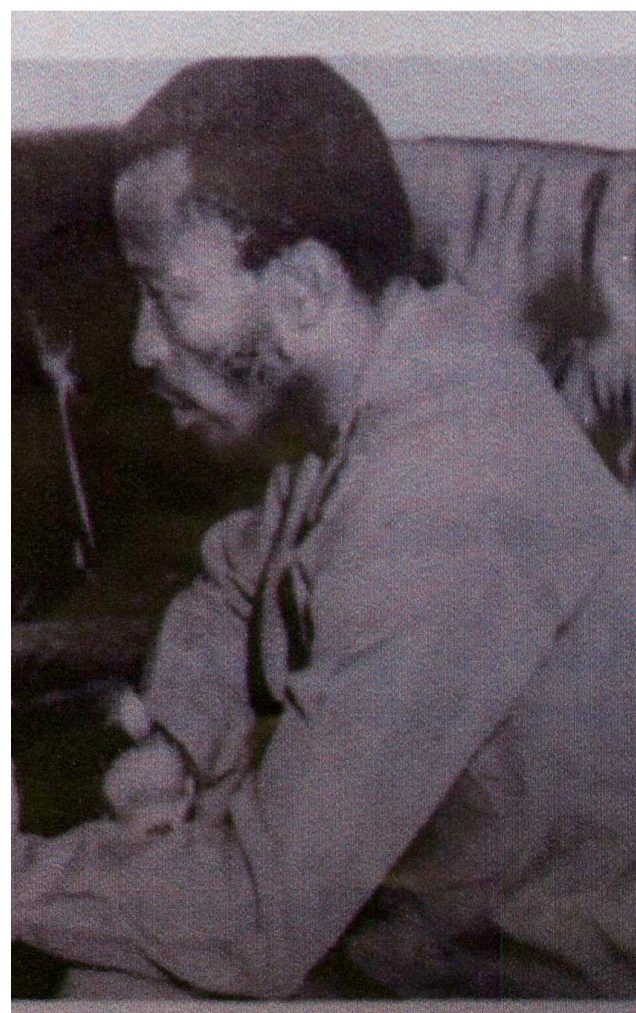
février 1979, par la mise en place d'un comité préparatoire du 3e congrès extraordinaire du parti, comité à la tête duquel était porté le colonel Denis Sassou N'Guesso.

Telle est la genèse du 5 février 1979, mouvement qui enclencha la marche du colonel Denis Sassou N'Guesso vers la magistrature suprême de la République du Congo.

Le 5 février 1979, jour de l'ouverture de la session extraordinaire

du comité central, symbole du rétablissement du parti dans ses pleins pouvoirs, ce jour-là, une ligne politique a triomphé sur une autre. La ligne dite juste, celle défendue avec opiniâtreté par Denis Sassou N'Guesso et ses compagnons, l'a emporté sur la ligne erronée, la tendance droitiste et « liquidationniste » dont la pratique consistait à la mise en quarantaine des institutions révolutionnaires.

Valentin Oko





DÉCOUVREZ NOS NOUVELLES DESTINATIONS



VIENNE

À PARTIR DE
720 200 *XAF TTC
A/R

ATHÈNES

À PARTIR DE
734 600 *XAF TTC
A/R

MIAMI

À PARTIR DE
1 270 054 *XAF TTC
A/R

*Période de vente : avant le 05 février 2019 . Période de voyage : à partir du 03 avril 2019. ** Période de voyage : à partir du 1^{er} avril 2019. Via Casablanca.



ROYALAIMAROC.COM
CONTACTEZ ROYAL AIR MAROC OU VOTRE AGENCE DE VOYAGE
CONTACT AGENCE : 06 628 2828

RDC-ANGOLA

Un nouveau vent dans les relations bilatérales

La coopération entre les deux pays vient d'être redynamisée à la faveur de la première visite de travail effectuée par Félix Tshisekedi, le 5 février, à Luanda.

L'occasion était toute indiquée pour le chef de l'Etat congolais d'échanger avec son homologue angolais, João Lourenço, sur plusieurs sujets d'intérêt commun. Plus que jamais, les deux personnalités ont reconnu la nécessité pour leurs pays de passer à des projets concrets pour l'intérêt de leurs populations respectives. C'est en tout cas ce qui ressort de leur tête-à-tête articulé essentiellement autour des gains réciproques que pouvaient tirer leurs deux pays à travers des échanges mutuellement avantageux permettant de relever de nombreux défis communs. S'exprimant à l'issue de l'entretien privé qu'il a eu avec le chef de l'Etat congolais, João Lourenço a indiqué, au détour d'une conférence de presse, que si les énormes ressources minérales « sont exploitées avec des investissements réciproques dans les deux pays, le taux de



chômage peut être réduit ». Il a plaidé pour la réorganisation des échanges commerciaux, en général, et du commerce transfrontalier, en particulier. Il s'est, par ailleurs, inscrit dans une perspective de renégociation de l'approvisionnement en énergie électrique aux provinces

angolaises de Cabinda et de Do Zaïre ainsi que d'autres régions frontalières, à partir de la République démocratique du Congo (RDC).

En filigrane, le chef de l'Etat angolais a souligné son intérêt de voir les chemins de fer de Benguela et le port de Lobito être mieux exploités

afin de faciliter l'exportation des minerais du Katanga vers les marchés internationaux et ouvrir ainsi des portes aux importations en RDC.

Il s'agit, pour les deux pays, de solidifier leurs relations bilatérales à travers des projets mutuellement bénéfiques, a martelé le président angolais, tout

en recommandant le partage d'expériences entre la RDC et l'Angola afin de surmonter les problèmes d'infrastructures, d'électrification, d'industrialisation et du chômage. Les accords que les deux pays s'apprentent à conclure, dans le cadre de la commission mixte Angola-RDC, prévue à Kinshasa d'ici à la fin de ce trimestre, devraient également concerner les domaines de la sécurité, de l'ordre public et de la migration.

À ce sujet justement, le président Félix Tshisekedi a plaidé pour plus de collaboration entre le service de migration et des étrangers de l'Angola et celui de la RDC, afin que les expulsions soient faites en harmonie avec les autorités des deux pays. Notons qu'une nouvelle vague des Congolais refoulés d'Angola a été enregistrée, le 5 février, dans la cité frontalière de Kamako (Kasaï).

Alain Diasso



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ENJEUX POLITIQUES

Martin Fayulu rejette l'appel à la coopération lancé par António Guterres

Le challenger du chef de l'Etat à la présidentielle du 30 décembre a dénoncé la démarche du secrétaire général de l'ONU dont la récente déclaration sur Radio France internationale (RFI) tend à « détourner les Congolais de la démocratie en favorisant un compromis politique au détriment des élections ».

Sur les antennes de RFI, le secrétaire général des Nations unies exhortait, le 6 février, la communauté internationale à coopérer avec les nouvelles autorités de la République démocratique du Congo (RDC). Sans ambiguïté, António Guterres s'est rangé du côté de Félix Tshisekedi, passant l'éponge sur les contestations post-électorales aujourd'hui incarnées par Martin Fayulu qui continue de réclamer la vérité des urnes. Le secrétaire général de l'ONU a estimé qu'il était temps de « coopérer avec le Congo et ses autorités pour aider le pays à sortir des difficultés énormes qu'il connaît encore ». Tout en saluant la volonté de coopération mutuelle entre les Nations unies et la RDC, il a également émis le vœu de voir le dialogue entamé avec le nouveau président congolais aboutir de manière à résoudre les grands problèmes sécuritaires que connaît le pays, surtout dans sa partie est.

De ce fait, a estimé Antonio Guterres, il était illusoire de penser que l'on pourrait ra-

pidement fermer la mission onusienne en RDC d'autant plus, a-t-il ajouté, qu'« il y a encore un travail à faire en étroite coopération avec les autorités et le peuple congolais ». Et à propos du gouvernement en gestation, il a souhaité qu'il soit « capable de créer les conditions pour que le pays puisse surmonter les difficultés politiques, économiques, sociales et puisse trouver une stabilité qui permette de trouver une solution à ses problèmes ». Le secrétaire général de l'ONU attend du futur gouvernement « un service dévoué à la cause du peuple congolais », qu'il soit capable d'être inclusif en ralliant tous les Congolais.

Des propos qui ont fait tache d'huile car, mal digérés par le candidat malheureux à la présidentielle, Martin Fayulu, qui a répliqué qu'il n'était pas question de coopérer avec quelqu'un qui a obtenu « moins de 17 % ». « Le problème aujourd'hui, c'est comment faire accepter aux Congolais, et même au monde entier, que quelqu'un qui a eu moins de 17 % soit président de la République,



Antonio Guterres

alors que celui qui a plus de 62 % ne puisse pas exercer le pouvoir. Si la communauté internationale veut tuer la démocratie au Congo, qu'on nous le dise car, quel est ce Congolais qui, demain, pourra encore faire confiance aux élections ? », s'est-il interrogé, réagis-

sant aux propos d'Antonio Guterres. Et d'enchaîner : « C'est comme si le Congo était un pays exceptionnel comparativement à ce qui se passe au Venezuela, par exemple, où la communauté internationale semble opter pour l'organisation de nouvelles élections ».

Martin Fayulu a dénoncé la démarche du secrétaire général de l'ONU dont les propos tendent à « détourner les Congolais de la démocratie en favorisant un compromis politique au détriment des élections ».

Alain Diasso

EBOLA

Les équipes de riposte retrouvent un contact à haut risque

La mobilité de la population est un facteur de propagation des cas de la maladie dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Heureusement, les équipes déployées sur le terrain ont réussi à mettre en place des stratégies pour retrouver tous les cas suspects même en déplacement.

Un avis de recherche du ministère de la Santé sur les réseaux sociaux a permis aux équipes de la riposte de retrouver, le 6 février, un contact à haut risque, ressortissant de Butembo, qui désirait se rendre à Kinshasa. Actuellement, il est pris en charge. Grâce la recherche active des cas d'Ebola dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, il est possible aux équipes de riposte de réduire le risque de propagation de la maladie. Ces équipes se rendent même dans les coins les plus reculés de ces deux provinces pour non seulement sensibiliser la population à cette épidémie mais aussi rechercher des cas suspects. Les relais communautaires sont également mis en contribution.

Depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de sept cent quatre-vingt-neuf, dont sept cent trente-cinq confir-



més et cinquante-quatre probables. Au total, il y a eu quatre cent quatre-vingt-huit décès dont quatre cent trente-quatre confirmés et cinquante-quatre probables. Par contre, deux cent soixante-sept personnes ont été guéries. Le bulletin quotidien du ministère de la Santé note, par ailleurs, que cent quatre-vingt-dix-neuf cas suspects sont en cours d'investigation. Un nouveau cas a été confirmé à Katwa ; deux nouveaux décès de cas confirmés ont été rapportés dont un décès communautaire à Katwa et l'autre au Centre de traitement Ebola de Butembo. Depuis le début de la vaccination, le 8 août 2018, plus de soixante dix mille personnes ont été vaccinées dans plusieurs zones de santé dans les deux provinces concernées par l'épidémie.

Blandine Lusimana

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les agents de la SCPT suspendent leur grève



La signature d'un protocole d'accord entre l'intersyndicale et les autorités de la société, sous la médiation de l'Inspection générale du travail, le 6 février, a contribué à faire baisser la tension sociale avec, à la clé, le démarrage de la paie lundi prochain.

C'est un ouf de soulagement que les agents de la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) ont poussé après avoir pris connaissance des retombées de la réunion qui a regroupé, le 2 février, l'intersyndicale et les autorités de cette entreprise, sous la médiation de l'Inspection générale du travail. Les choses ont évolué dans un sens positif car, le directeur général, Patrick Umba, a pris l'engagement de payer, à partir du 11 février, les salaires des travailleurs. Le proto-

cole d'accord entre les deux parties a posé les bases d'une nouvelle ère de gestion dans cette entreprise publique habituée aux remous sociaux récurrents dus au non paiement du personnel.

Cette fois-ci, la direction de l'entreprise entend se dédouaner vis-à-vis des travailleurs, en donnant progressivement satisfaction à leurs revendications. La paie sera lancée lundi à la banque où environ quatre cents agents se sont déjà faits enregistrés. Représentant le gouvernement à

cette réunion, l'Inspection générale du travail a voulu que cette paie qui concerne uniquement le mois de novembre 2018 se fasse la banque. Ce qui implique, pour chaque travailleur, la nécessité de remplir les formalités d'usage que requiert le système de paie bancarisée. Près de quatre cent agents sur les huit cents censés se soumettre à cet exercice seraient déjà en possession des cartes pouvant leur donner accès à leurs comptes. Quant aux autres, ils sont appelés à faire diligence pour être au point lundi prochain.

Des trois mois d'arriérés de salaire réclamés pour les actifs, auxquels

Des travailleurs manifestant devant le siège de l'entreprise s'ajoutent cinq mois pour les retraités et quinze autres pour ceux qui se trouvent en province, il ne sera disponibilisé qu'un mois, soit celui de novembre dernier. Les autres arriérés, à savoir décembre 2018 et janvier 2019 feront l'objet, selon le protocole d'accord, d'une autre réunion entre parties le 15 février. Lors de cette réunion, a-t-on appris, il sera également question d'évaluer le projet des logements sociaux.

Le compromis ainsi trouvé aura eu le mérite de baisser la tension sociale à l'ex-OCPT et de remettre au travail des dizaines des travailleurs grévistes.

Alain Diasso

MÉDIAS

L'OIF lance la quatrième édition du prix de l'innovation

La récompense vise à encourager un secteur en pleine évolution et à renforcer la liberté de la presse et le droit à l'information de la population.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Radio France internationale (Rfi) et Reporters sans frontières (RSF) ont lancé, le 6 février, l'appel à candidatures pour la quatrième édition du « Prix francophone de l'innovation dans les médias ».

Cet appel, a expliqué l'organisation internationale, s'adresse à tous les médias (radio, télévision, presse écrite et nouveaux médias) des cinquante-quatre États et gouvernements membres de la Francophonie ayant développé des offres innovantes prenant en compte les nouveaux mo-

des de consommation et d'accès à l'information. Le prix francophone de l'innovation dans les médias, notent les organisateurs, vise à encourager un secteur en pleine évolution et à renforcer la liberté de la presse et le droit à l'information de la population. Le programme de la quatrième édition, établi par les organisateurs, indique que le prix sera remis, le 20 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, lors d'une cérémonie prévue au siège de l'OIF, à Paris, sous la présidence de la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo. Seront

également présents lors de cette cérémonie la présidente-directrice générale de France médias monde, Marie-Christine Saragosse, et le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire.

Un jury pour désigner les lauréats Les candidatures sont ouvertes du 6 février au 1er mars sur les sites internet de l'OIF, de Rfi et de RSF. Les lauréats seront désignés par un jury qui sera composé de représentants des trois institutions organisatrices ainsi que d'autres personnalités du monde des médias francophones. Le premier prix sera constitué d'une dotation de

dix mille euros, le deuxième de six mille cinq cents euros et le troisième de trois mille cinq cents euros. Pour les organisateurs, cette dotation est destinée à consolider le développement de l'entreprise des gagnants. Il est rappelé que, lors des trois précédentes éditions, quatre vingt-huit candidatures de médias francophones ont été examinées, en provenance de vingt-neuf États-membres de la Francophonie. Au total, neuf lauréats ont été récompensés à l'occasion des trois dernières cérémonies de remise des prix.

Lucien Dianzenza

SERVICES FINANCIERS DIGITAUX

Le niveau d'inclusion n'excède pas vingt-six pour cent en RDC

La prolifération des fournisseurs n'a pas boosté l'accès et l'usage du digital dans le monde de la finance. Le défi de taille à relever concerne la consolidation effective des réseaux d'agents de services financiers digitaux (mobile money, etc.) pour promouvoir une offre de qualité et adaptée aux besoins des acteurs économiques qui restent au cœur de la problématique.

Avec un niveau d'inclusion financière de 26 %, les réseaux d'agents de services financiers digitaux en République démocratique du Congo (RDC) doivent continuer à abattre un travail de titan pour arriver à renverser la tendance qui reste très basse avec une évolution plutôt positive des pratiques financières depuis les années 2000.

Cette statistique montre que trois Congolais sur dix recourent à un distributeur ou tout autre service financier digital, dont le mobile money. Des années 1990 à ce jour, l'on est passé de quarante mille comptes à plus de trois millions, dont près de 80 % appartiennent à des petites et moyennes entreprises (PME). Avec l'arrivée des institutions bancaires spécialisées dans le financement des PME, cette catégorie d'entrepreneurs a un accès plus facile aux services financiers du pays et même de l'extérieur. Il y a bien eu un progrès énorme mais qui ne se reflète pas forcément sur l'accès et l'usage du digital dans le secteur financier. Un chiffre de la Banque mondiale (BM) permet de s'en convaincre. La possession des comptes de mobile money, véritable phénomène dans le monde financier congolais, est passé de 9,2 % en 2014 à seulement 16,1 % en 2017. Cela veut dire que la majorité de la population utilise encore les moyens archaïques pour envoyer de l'argent.

L'analyse du marché financier national révèle une grande opportunité pour accélérer l'accès de la population à faible et moyen revenu à des services financiers de qualité. Il ne

se pose donc aucun débat à ce niveau. Or, la présence massive de fournisseurs dans ce secteur n'a pas servi d'élément déclencheur pour relever cet énorme défi de l'inclusion financière. Comme l'explique la BM, « l'utilisation des services financiers informels est fortement ancrée dans le pays ». L'on comprend mieux les raisons profondes du choix des réseaux d'agents comme alternative crédible en raison non seulement de la proximité mais également du coût attractif de la prestation du service financier. Toutefois, il est question de songer à l'amélioration de leur travail à travers, notamment, une meilleure formation. Les agents financiers doivent arriver à jouer le rôle de « canal » pour renforcer l'inclusion financière dans le pays.

Aujourd'hui, les experts sont beaucoup mieux outillés pour aider le gouvernement central et la Banque centrale du Congo à intervenir efficacement dans ce secteur. En effet, une étude réalisée par le programme Elan RDC et le Fonds pour l'inclusion financière en RDC, très présente dans le monde financier congolais depuis plusieurs années, a permis de faire ressortir les opportunités et contraintes internes à la gestion des réseaux d'agents gérés par les services financiers digitaux du pays. L'étude étalée sur une période de six mois, soit de mi-mai à mi-novembre 2018, a visé six provinces du pays : Kinshasa, Kongo central, Grand Kasai, Katanga et les deux Kivu, soit un total de dix-neuf fournisseurs de services et cinquante agents contactés. Les conclusions sont très parlantes : urgence d'accroître l'inclusion financière par l'intermédiaire des agents, nécessité d'un investissement sur le long terme, sensibilisation suffisante de la clientèle, formation et embauche des agents, mise en œuvre des outils marketing, construction des infrastructures, etc.

Laurent Essolomwa

PRISON CENTRALE DE MAKALA

Une ONG des droits de l'homme se préoccupe de la santé de Moïse Chokwe Cembo

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) exhorte les autorités du pays à répondre positivement à la demande du médecin de la prison et confirmée par un de ses confrères, en vue de l'évacuation du prisonnier malade dans une structure médicale spécialisée de la place ou à l'étranger pour des soins appropriés.

L'ONG de défense des droits de l'Homme s'est dite très préoccupée par la dégradation de l'état sanitaire du député honoraire élu de Sakanya, Moïse Chokwe Cembo, dans la Prison centrale de Makala (PCM), ex-CPRK, où il est incarcéré au pavillon 2, local 7. A en croire cette ONG, citant son équipe qui a effectué une visite à la PCM, le 6 février, le détenu serait dans un état très critique. « Les premiers soins reçus dans l'infirmerie du centre de santé de la prison n'ont pas donné le résultat escompté », a expliqué la FBCP dans un communiqué publié le même jour. La FBCP note, en effet, que le député honoraire a frôlé l'AVC et souffre également d'une forte toux et du paludisme. Il est, en outre, victime d'une perte de mémoire depuis son arrestation. Si rien n'est fait dans l'immédiat, avertit cette association, ça serait le pire. Cette organisation rappelle qu'il y a déjà un dossier de son transfert demandé par le médecin de la prison et confirmé par un autre médecin spécialisé qui a déjà été constitué depuis juin 2018. Mais les autorités de la prison refusent de donner une suite à ce dossier. « L'autorité de la PCM et la justice militaire de la RDC sont en train de négliger », se

plaint la FBCP. La FBCP rappelle que Moïse Chokwe Cembo et son ami, Faustin Sotala, ont été arrêtés depuis le 16 décembre 2016. Les services de sécurité de la Demiap les auraient accusés de complot pour assassiner le chef de l'Etat de l'époque, Joseph Kabila, en connivence avec Katebe Katoto, le frère aîné de l'opposant forcé à l'exil, l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, dont il était l'avocat. « C'était un motif monté de toutes pièces car, la personne à laquelle ces services ont fait allusion, Katebe Katoko, se promène à Kinshasa sans du tout être inquiété », soutient la FBCP, qui a souligné qu'après un séjour de près de six mois dans les geôles de la Demiap, ces deux personnes avaient finalement été transférées, depuis le 6 mai 2017, à la PCM où elles croupissent jusqu'à ce jour.

Relevant la gravité de l'état de santé de Moïse Chokwe Cembo, la FBCP exhorte les autorités du pays à l'évacuer immédiatement, soit dans un établissement sanitaire spécialisé de la place, soit à l'étranger pour des soins appropriés. L'ONG exige également la libération immédiate de son coaccusé, étant donné que les raisons avancées pour leur arrestation et incarcération ne sont pas fondées. La FBCP attend également que le réseau du « montage de ces fausses accusations » soit démantelé et que les auteurs soient poursuivis en vertu de la loi en vigueur.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Maniema surplombe Sanga Balende, Renaissance défait Dragons/Bilima

Maniema Union a nettement battu Sanga Balende à Kindu alors que Renaissance du Congo a enregistré sa première victoire à la manche retour du championnat national de football en dominant Dragons/Bilima.

L'AS Maniema Union a désillusionné, le 7 février, au stade Joseph-Kabila de Kindu, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, par la marque de trois buts à zéro, en match de la 18e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Promu entraîneur principal à la suite de la suspension pour six mois du coach Birindwa Cirongozi par la Linafoot, Guy Lusadis a coaché la formation locale avec efficacité. Likwela a ouvert la marque pour les joueurs de Kindu dès la 3e mn de la partie. Kilangalanga a doublé la mise à la 11e et Bisamuna Basiala a inscrit le troisième but à la 44e mn.

Maniema Union a tué le match dès la première période, avec les trois buts. Cette victoire permet au club vert et noir de Kindu de grappiller un total de trente-deux



Phase de jeu du match entre Renaissance du Congo et Dragons Bilima le 7 février 2019 (photo Papy Ngandu)

points, confortant sa quatrième place au classement partiel, derrière le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa.

Au stade Tata Raphaël, à Kinshasa, le FC Renaissance du Congo a battu l'AS Dragons/Bilima par trois buts à deux, toujours pour le compte de la 18e journée. Après

la défaite à Lubumbashi face à Lupopo (zéro but à un), le club orange de la capitale congolaise s'obligeait une victoire afin de se requinquer le moral et se relancer dans la course pour le maintien en Ligue 1 de la RDC.

Pour cette rencontre face à un club très mal classé de Dragons/

Bilima, le coach Papy Kimoto du FC Renaissance du Congo a titularisé le gardien de but David Jonathan. Dans le champ, Bukasa Kalambay, Mohuta Nbanda, Nzungu Mafuana, James Kwese, Wata Bunsuki, Kanda Tshufuana, Kazadi Okito, Saile Basomboli, Kikwama Mujinga et David Molin-

ga Ndama. Les Renais du pasteur évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa ont pris le match à bras-le-corps. Saile Baingolina a ouvert la marque à la 15e mn, imité à la 38e par Molinga, alias « Falcao », pour le deuxième but. Kikwama Mutinga a marqué le troisième but sur penalty à la 39e mn. Mais, en seconde période, Dragons/Bilima a profité de deux expulsions (carton rouge) dans le camp des Renais pour tenter une remontada. Mais il s'est arrêté à deux buts.

C'est la première victoire du FC Renaissance du Congo depuis le début de la manche retour de la Ligue 1, la deuxième en dix-huit journées de championnat. Le club orange se retrouve à la douzième position avec quinze points. Renaissance du Congo reçoit la Jeunesse sportive Groupe Bazano le 10 février. Dragons/Bilima est bloqué à six points après dix-huit matchs livrés, occupant l'avant-dernière position.

Martin Enyimo

CLASSEMENT FIFA/FÉVRIER

La RDC à la 51^e position

Les Léopards ont quitté ce mois-ci le top 50 au rang de l'instance mondiale de football, occupant la 51e loge alors qu'ils étaient 49e en janvier.

La Fédération internationale de football association (Fifa) vient de rendre public, le 7 février, en son siège à Zurich, en Suisse, son classement mensuel des pays. L'on note tout de suite à propos de la République démocratique du Congo (RDC) qu'elle vient de quitter le top 50 des meilleures nations du ballon rond. Le pays du regretté Pierre Ndaye Mulamba « Mutumbula » (qui s'est éteint le 26 janvier dernier en Afrique du Sud) occupe la 51e place alors qu'il était la 49e position en janvier. Néanmoins, la RDC conserve la cinquième place en Afrique, avec devant elle, quatre mondialistes, à savoir le Sénégal (24e rang mondial), la Tunisie (28e rang mondial), le Maroc (43e rang mondial) et le Nigeria (46e rang mondial). Pour rappel, la RDC n'a engrangé aucune

victoire tout au long de l'année dernière et perdait déjà des places au classement après avoir atteint son meilleur classement, la 36e position mondiale en août 2017 et deuxième en Afrique.

Dans la suite du top 20 en Afrique, on retrouve à la sixième place le Ghana (52e rang mondial), le Cameroun (56e rang mondial), l'Égypte (57e rang mondial), le Burkina Faso (62e rang mondial), le Mali (65e rang mondial), la Côte d'Ivoire (66e rang mondial), la Guinée (68e rang mondial), l'Algérie (69e rang mondial), l'Afrique du Sud (74e rang mondial), le Cap Vert (74e rang mondial), l'Ouganda (77e rang mondial), la Zambie (82e rang mondial), le Congo (84e rang mondial), le Gabon (85e rang mondial) et le Bénin (94e rang mondial).

Selon la Fifa, la Coupe d'Asie des nations qui vient de s'achever avec le sacre du Qatar explique l'absence des pays africains dans le top 50 en février 2019. « La Coupe d'Asie est à l'origine de la très grande majorité



Les Léopards de la RDC

des mouvements constatés dans cette première édition de 2019, tandis que le peu de matchs disputés par des équipes d'autres confédérations a généré un Top 20 inchangé. Conséquence additionnelle de ces mouvements, le nombre de représentants asiatiques dans le Top 50 a été revu à la hausse. L'AFC y place, en effet, une équipe supplémentaire aux dépens de la CAF -et plus particulièrement de la RD Congo (51e,

moins 2)-, ces deux confédérations comptant désormais le même nombre de représentants au sein des cinq nations les mieux classées», lit-on sur le site officiel de l'instance.

Les Léopards du sélectionneur Florent Ibenge devront s'imposer en mars contre les Lones Stars du Liberia, en dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations pour espérer se rendre en Égypte en juin, en phase finale, et aussi se

relancer dans le classement Fifa. Au niveau mondial, la Belgique, demi-finaliste du mondial 2018 en Russie, est première, devant la France, championne du monde en titre, et le Brésil. La Croatie, finaliste malheureuse du mondial russe devant la France, est quatrième, devant l'Angleterre, le Portugal, l'Uruguay, la Suisse, l'Espagne et le Danemark qui ferme le top 10 mondial.

Martin Engimo

FOOTBALL/CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

Luyindama marque pour sa première sortie avec Galatasary

Arrivé récemment en Turquie, l'international congolais fait déjà parler de lui sur le terrain avec son nouveau club, alors que Mulumbu ressent à nouveau les sensations du jeu à son retour à Kilmarnock, en Écosse, où il retrouve Aaron Tshibola et Mikael Ndjoli.

Très récemment transféré du Standard de Liège, en Belgique, pour Galatasary, en Turquie, à plus de huit millions d'euros, le défenseur central international congolais, Christian Luyindama Nekadio, s'est déjà signalé de fort belle manière. Pour sa première titularisa-

tion, le 6 février, il a été buteur pour son club en quart de finale aller de la coupe de Turquie face à Hatayspor. L'ancien joueur du Daring club Motema Pembe, de Sanga Balende et du TP Mazembe a ouvert la marque dès la 7e mn de la partie.

Galatasary l'a emporté par deux buts à zéro. Le quart de finale retour est programmé pour le 26 février. Entre-temps, Luyindama et son club jouent le 10 février contre un autre club important, Trabzonspor, en championnat, avant de recevoir le 14 février



Luyindama, buteur avec Galatasary pour sa première titularisation

la formation de Benfica de Lisbonne (Portugal) en huitième de finale de l'Europa League. Le calendrier est déjà bien fourni pour Christian Luyindama aussitôt débarqué à Galatasary.

Pour sa part, Youssouf Mulumbu et deux autres Congolais, Aaron Tshibola et Mikael Ndjoli, tous évoluant désormais à Kilmarnock, ont été tenus en échec par Dundee FC, en 25e journée du championnat d'Écosse de première division par deux buts partout.

Récemment revenu à Kilmarnock après un passage à vide au Celtic Glasgow où il a été très peu utilisé, Youssouf Mulumbu est entré en jeu à la 58e

mn, à la place d'un autre milieu défensif international congolais, Aaron Tshibola, titularisé lors de cette rencontre. Mikael Ndjoli a, pour sa part, fait son apparition sur l'aire de jeu à la 79e mn. Mulumbu retrouve les sensations du terrain avec Kilmarnock qui est tenu en échec après la défaite de la 24e journée (un but à deux) face à Heart. Le club occupe la quatrième position avec quarante-six points. Mulumbu et ses deux compatriotes joueront, le 9 février, contre Glasgow Rangers en Coupe d'Écosse avant de faire face au Celtic Glasgow, le 17 février, en championnat.

M.E.



Mulumbu qui retrouve l'aire de jeu à Kilmarnock

INSÉCURITÉ

Des es bandits sèment la terreur au collège Mbota Raffinerie

Les élèves apprennent dans la peur de voir surgir la bande des jeunes baptisés «Les champions», qui font des incursions munis de machettes au sein de leur établissement situé dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo Mpoukou, leur ravissent des objets de valeur et provoquent des bagarres.

La semaine dernière, les voyous ont encore sévi au collège Mbota Raffinerie. Il a fallu l'intervention de la police pour calmer la situation. Certains des fameux «champions» auraient été arrêtés et conduits au commissariat de Mongo Mpoukou. D'après les témoignages, ces faits ne datent pas d'hier. Ces jeunes inciviques âgés de 16 à 22 ans opèrent depuis un long moment dans cet établissement. Habillés en tenue scolaire, ils sont confondus aux élèves de ce collège.

Ces bandits opèrent souvent en l'absence du surveillant général dont ils suivent régulièrement les mouvements. Ils menacent les élèves avec des machettes et autres armes blanches et ravissent tout ce qui les intéresse (téléphones, sacs, etc.) et provoquent aussi des bagarres pour mieux les intimider. D'après les informations recueillies sur place, ces jeunes viennent généralement des quartiers Songolo et Tchiali. «Il y a des élèves de cette école qui habitent aussi ces quartiers. Et lorsqu'ils ont des conflits avec un membre de ce gang, les fameux champions les suivent jusqu'à leur école et sèment la terreur avec des machettes.



Une vue du collège Mbota Raffinerie./Adiac

Mais les élèves n'arrivent pas à les dénoncer de peur des représailles», a confié un parent habitant le quartier Mbota Raffinerie. Ce dernier a signalé que le collège n'était pas la seule cible de la bande des champions. «Ils créent des troubles dans d'autres écoles aussi. Mais, à Mbota Raffinerie, c'est devenu fréquent. Souvent, on pense que c'est occasionné par les élèves puisqu'ils portent des tenues scolaires. Au fond, ce n'est pas le cas», a-t-il témoigné. Avant l'incident de la semaine dernière, le surveillant général a failli être tué par cette bande qui a surgi au moment où il sortait de l'établissement. Il a eu

la vie sauve grâce aux cris d'un élève. «J'ai saisi le commissariat de police de Mongo Mpoukou. Malheureusement, ses agents arrivent souvent en retard. Et lorsqu'ils interviennent, ils sont dans leur véhicule et en tenue. Les gens sont souvent alertés et ces jeunes prennent la fuite. L'idéal serait que les policiers viennent en civil mener des enquêtes afin de repérer ces jeunes et mettre la main sur eux», a-t-il confié. Un père de famille ayant requis l'anonymat a estimé qu'il était temps que les autorités de la place prennent le problème de la sécurité dans les écoles à bras le corps pour permettre aux

enseignants d'accomplir leur mission comme il se doit et aux enfants d'apprendre en toute quiétude. Car, selon lui, il y a des élèves qui fuient les cours à cause de ces incidents qui les traumatisent. «Il faut que les autorités fassent quelque chose avant que le pire n'arrive. Nous ne sommes pas tranquilles lorsque les enfants sont à l'école, on craint toujours que quelque chose de fâcheux leur arrive. Cette situation semble se généraliser dans de nombreuses écoles de la ville et cela devient inquiétant», a-t-il indiqué.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

EAU ET ÉLECTRICITÉ

La SNE et la SNDE changent de noms mais pas leurs enseignes

Les deux sociétés nationales ont été dissoutes pour rompre définitivement avec leur passé. Malheureusement, une année après, les enseignes sont restées les mêmes et les factures portent toujours les mêmes logos.

Réuni en Conseil des ministres le 2 février 2018 à Brazzaville, le gouvernement avait approuvé, en raison de leurs contreperformances, la dissolution de la Société nationale d'électricité (SNE) et de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). « Ces deux

sociétés se caractérisaient par une situation technique de quasi-faillite, n'eussent été les subventions versées par l'Etat. Leurs contreperformances en matière de distribution et de commercialisation ont eu pour conséquence de détériorer leurs relations avec leurs

clients et usagers respectifs, au point de les rendre exécrables », expliquait le ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, au Conseil des ministres. Pour repartir sur des nouvelles bases et surtout réédifier leur image auprès du public, les deux sociétés nationales d'eau et d'électricité avaient décidé de changer de nom. Ainsi, la SNE est devenue Energie électrique du Congo et la SNDE, La Congolaise des eaux.

Ces nouvelles dénominations sont censées traduire l'engagement de ces deux nouvelles entreprises qui entendent non seulement corriger les écarts de compétences constatés autrefois mais également améliorer la qualité des services pour une meilleure fourniture en eau et en électricité. Mais, une année après cette refonte qui leur aurait permis d'avoir une image plus adéquate et une meilleure perception de la part des consommateurs, du point de vue logistique, les choses sont restées les mêmes.

Les deux sociétés continuent à fournir leurs services sous les marques initiales, les enseignes sont restées les mêmes ainsi que sur les papiers officiels. Une situation qui plonge la population dans une confusion totale. « Aujourd'hui on se pose la question de savoir si ces deux sociétés ont vraiment changé de nom. Rien ne le prouve car, leurs bâtiments, leurs véhicules et même leurs tenues de travail sans oublier les factures sont imprégnés des logos SNE et SNDE. Je pense que pour des raisons sociales évidentes, les enseignes devraient être changées afin que les salariés de ces deux sociétés mais également la population puissent mieux s'adapter à cette nouvelle configuration », a fait observer Mbanza, un client.

Notons que le nom de la société est souvent le reflet de sa démarche stratégique, de ses principes et de ses techniques de fonctionnement.

Hugues Prosper Mabonzo



Des agents de la société E2C avec des tenues imprégnées du logo SNE/DR

METSTOIAUROUGE



**NOUVEAU
MASOLO+**
C'est plus de minutes
à prix réduits
***121*1*2#**

7 MIN
125 FCFA / 3 JOURS

3 MIN
60 FCFA / 1 JOUR



30 MIN

350 FCFA / 7 JOURS

Publicis MO Partners

PEN AFRIQUE FRANCOPHONE

Florent Sogni Zaou élu troisième vice-président

Le journaliste-écrivain, président du Pen Centre Congo Brazzaville, a récemment été désigné à Dakar, au Sénégal, troisième vice-président du bureau exécutif des « Pen Afrique francophone ». Il a restitué pour Les Dépêches de Brazzaville les péripéties de ces assises.

Le Pen international, dont le siège est à Londres, en Grande Bretagne, est une tribune offerte aux poètes, romanciers, essayistes, nouvellistes, historiens, dramaturges, journalistes et scénaristes pour partager le même intérêt du métier et de l'art de l'écriture.

La désignation de Florent Sogni Zaou à la troisième vice-présidence de cette tribune a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale des Pen Afrique francophone, sous la présidence d'Alioune Badara Beye, lors des assises de la vingt-sixième édition de la Journée internationale de l'écrivain africain, tenues sur le thème « Littérature, démocratie et pouvoir ».

Outre le président du Pen Centre Congo Brazzaville, Aline Olga Lonzaniabeka a également été élevée au rang de secrétaire adjointe en charge des Pen jeunes et des réseaux sociaux. Des prix ont été décernés à sept écrivains lauréats parmi lesquels le ministre d'Etat de la République du Congo, Henri Djombo, dont deux pièces de théâtre «Bruits des couloirs» et «Sur la braise»



Le 3^e vice-président du Pen Afrique francophone, Florent Sogni Zaou

« Un Pen dormant est un Pen sans activité », avait-il déploré. La

ont été mises en scène par les acteurs sénégalais du Théâtre Daniel Sorano et à Keur Birago, siège de l'association des écrivains du Sénégal.

Parlant de sa désignation, Florent Sogni Zaou a déclaré que le Sénégal a quitté le terrain de Pen dormant pour être considéré comme Pen actif. Il y avait sept Congolais dont deux membres du Pen Centre Congo Brazzaville, Aline Olga Lonzaniabeka et Florent Sogni Zaou, ainsi que deux membres

du Forum des gens de lettres, Huppert Malanda et Virginie Awé, y compris le ministre d'Etat, Henri Djombo, et le Pr Mukala Kadima Nzuji.

Ce qui a milité en faveur de cette désignation, c'est le fait que le Pen Centre Congo Brazzaville est revenu sur la scène en 2017 au lendemain de la célébration de la vingt-quatrième Journée internationale. Le Congo y était pays invité d'honneur. Le livre du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, intitulé «Le mangui, le fleuve et la souris» était aussi à l'honneur. C'est à cette occasion que le président Alioune Badara Beye avait informé la conseillère à la Culture, arts et tourisme du président de la République du Congo, Lydie Pongault, que le Pen Congo était dormant. « Un Pen dormant est un Pen sans activité », avait-il déploré. La conseillère avait, à cet effet, conseillé Florent Sogni Zaou de prendre en main cette association. Sitôt rentrés à Brazzaville, ils ont obtenu le récépissé de déclaration d'association.

La Relico pour lancer les activités littéraires

La Rentrée littéraire du Congo (Relico) a été créée pour accompagner le Pen car, une association sans activité ne vit pas. C'est à ce moment que Florent Sogni Zaou a pensé à la création de cette Relico. Depuis, deux éditions sont déjà organisées. En dépit de moyens qui constituent un véritable frein, la troisième édition aura lieu les 10, 11 et 12 octobre 2019.

La Relico a pour moments forts la promotion du livre et de l'écrivain. « Nous prenons en compte les titres parus entre les deux mois d'octobre de deux années ou deux éditions. En 2017, pendant trois jours, nous avons eu plus de trois cent cinquante participants et une trentaine d'écrivains. En 2018, faute de moyens, nous avons réduit le nombre de jours. L'activité s'est tenue pendant deux jours », a précisé Florent Sogni Zaou.

Le siège des Pen d'Afrique francophone est à Dakar, au Sénégal, et le point focal en Afrique centrale se trouve à Libreville, au Gabon.

Bruno Okokana

TRIBUNE LIBRE

Attention à votre santé: le gros cœur

On entend parfois certains déclarer qu'on leur a dit qu'ils ont un gros cœur et que de ce fait, ils doivent faire attention à leurs activités. Ce bref article tente d'éduquer le public sur cette séméiologie relativement courante.

C'est quoi un gros cœur ? La définition du gros cœur (ou cardiomegalie) est principalement radiologique. Il y a cardiomegalie lorsque le rapport d/D, d pour diamètre transversal maximal du cœur et D pour diamètre transversal maximal du thorax, est supérieur à 50%. L'échocardiographie précise qu'une masse cardiaque supérieure à 250-300 grammes traduit une cardiomegalie. Mais, attention ! La proclamation « vous avez un gros cœur ! » ne doit pas vous déstabiliser, ceci pour les raisons suivantes :

- un cœur peut paraître gros à la radiographie sans l'être réellement (cliché pris en expiration, sujets brévilignes, patients présentant une scoliose ou une cyphose dorsale) ;
- le cœur peut être gros sans être anormal, c'est le cas chez la plupart des sportifs entraînés.
- enfin, il y a les gros cœurs familiaux qui restent longtemps asymptomatiques.

Les causes du gros cœur

Devant un vrai gros cœur, on doit penser principalement aux étiologies suivantes :

- une péricardite liquidienne, purulente ou hémorragique, de causes multiples (rhumatisme cardiaque malin, tuberculose et SIDA, notamment) ;
- une hypertrophie des parois du cœur (cardiomyopathie hypertrophique ou de surcharge) en rapport avec une hypertension artérielle, une maladie génétique ou une surcharge métabolique ;
- une dilatation des cavités (cardiomyopathie dilatée) due aux atteintes diverses du cœur (valvulopathies, insuffisance coronarienne, cardiopathies congénitales, troubles métaboliques, endocriniens ou génétiques, etc.).

Les symptômes essentiels

Le gros cœur peut rester longtemps asymptomatique. Cependant, dès sa découverte, il faut consulter un médecin. Les symptômes apparaissent et s'aggravent progressivement : palpitations, essoufflements (dyspnée), d'abord d'effort puis de repos et nocturnes, toux avec expectorations

mousseuses voire hémorragiques, asthénie, douleurs thoraciques et abdominales. Au final s'installe un tableau d'insuffisance cardiaque congestive avec orthopnée, cyanose, gros foie et œdèmes des membres inférieurs. LIC conduit inéluctablement à la mort si elle n'est pas traitée

En quoi consiste l'insuffisance cardiaque ?

Il y a insuffisance cardiaque (IC) franche quand le cœur, au lieu de propulser à chacune de ses contractions 60 à 75 ml de sang, n'en envoie que 20 à 25 ml, soit une fraction d'éjection (FE) abaissée, à 35%, voire moins, au lieu de 45 à 65%. Mais il y a des formes spéciales d'IC dites à fonction systolique conservée. Dans l'IC, les organes humains, les poumons compris, ne reçoivent pas suffisamment de sang (donc d'oxygène) et dysfonctionnent, ce qui explique les symptômes décrits plus haut.

Traitement de l'insuffisance cardiaque

Le traitement est conduit par deux acteurs principaux, le patient lui-même et son médecin. Le premier applique strictement les mesures hygiéno-dié-

tétiques prescrites par le médecin (repos mais avec exercices autorisés, régime sans sel, respect des mesures de réadaptation à l'effort, absence d'automédication), prend régulièrement ses médicaments, lutte contre les gripes et respecte le programme de suivi. Le second, cardiologue de préférence, prescrit le traitement pharmacologique, suit l'évolution de l'IC et en fait faire un bilan exhaustif en vue d'en déterminer la cause et d'appliquer, si possible, un traitement curatif, interventionnel ou chirurgical, notamment.

Conclusion

Tout gros cœur découvert à la radiographie thoracique, symptomatique ou non, doit être documenté de façon systématique par un médecin. Les bilans effectués visent avant tout à déterminer une cause potentielle curable. L'attentisme dans ce domaine expose le patient, à plus ou moins brèves échéances, à des complications redoutables. Le malade participe pleinement à son traitement.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramou@yahoo.fr